RAPPORT ANNUEL 1999

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Au service de l'île,
de ses gens, de ses villes

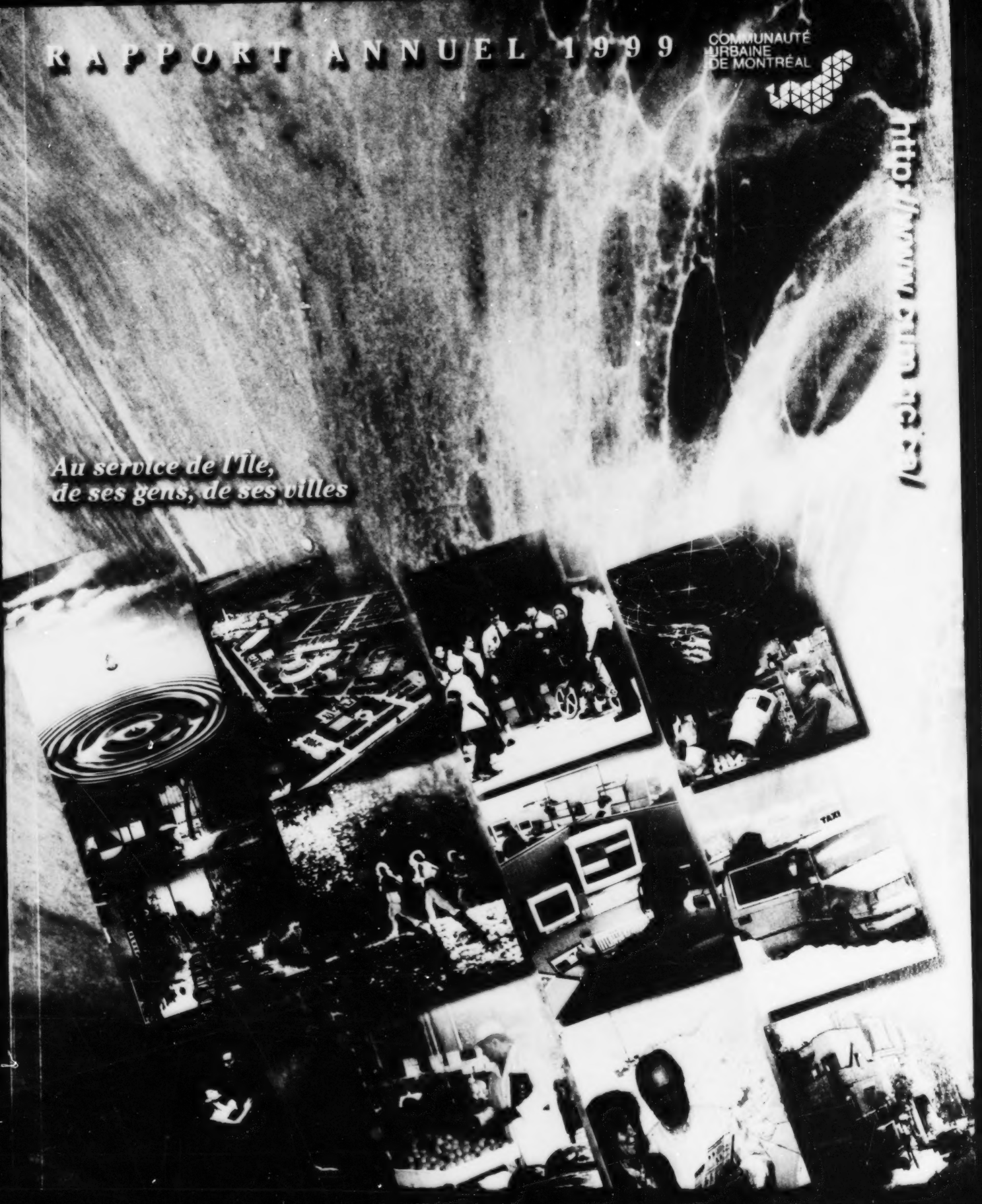

Une organisation efficiente

misant sur l'engagement de ses employés

pour rendre des services de qualité

aux municipalités et aux citoyens

100-06687/

RAPPORT ANNUEL 1999

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

Généralités

Message de la présidente 4
Les membres du Conseil de la Communauté 6
Les membres du comité exécutif 7
Les membres des commissions permanentes du Conseil 8
Les membres du Conseil des arts 8
Les membres du conseil d'administration de la Société de transport 9
Les membres du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales 9
Le personnel de direction 9
Renseignements généraux 10
Carte du territoire 11
Population des municipalités 11

Bilan 1999

1999: quelques dates décisives 12

Bureau du président du comité exécutif 13

- Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales 14
- Secrétariat (Service du) 15
- Vérification interne (Division de la) 16

Les commissions permanentes du Conseil: 17

Administration et finances

- Direction générale 18
- Affaires corporatives (Division des) 19
- Évaluation (Service de l') 20
- Gestion des technologies de l'information (Division de la) 21
- Ressources humaines (Division des) 22
- Services juridiques (Division des) 23
- Soutien technique (Service du) 24
- Trésorerie (Service de la) 25

Aménagement

- Aménagement (Division de l') 26
- Services aux usagers - parcs-nature (Division des) 27

Développement économique

- Bureau du taxi (Division du) 28
- Office de développement économique (Service de l') 29

Environnement

- Assainissement de l'air et de l'eau (Division de l') 30
- Inspection des aliments (Division de l') 31
- Station d'épuration des eaux usées (Division de la) 32

Sécurité publique

- Centre de sécurité civile (Division du) 33
- Centre d'urgence 9-1-1 (Division du) 34
- Police (Service de) 35

Conseil des arts 36

Rapport financier 39

Message de la présidente

La CUM mondialisée

Depuis 1993, la CUM a mis l'accent sur le resserrement de sa gestion et la maîtrise de ses coûts. L'année 1999 n'a pas fait exception à cette préoccupation, notamment au chapitre de la stabilisation des contributions des municipalités.

Mais cet accent sur les chiffres ne devrait pas nous faire perdre de vue les autres dimensions de notre Communauté. L'une de ces dimensions est son ouverture sur le monde, et sa capacité, grâce à son poids tant démographique qu'économique, de rayonner de bien des manières en dehors de ses frontières.

Ce rayonnement, on ne s'en rend pas assez compte, est croissant et il concerne la plupart de nos services. Ils ont acquis avec le temps une telle expertise que nous sommes fiers de la faire connaître et partager tant au Québec que dans le reste du Canada et partout dans le monde pour le bénéfice de nos interlocuteurs. Inversement, les défis de la modernité sont si pressants qu'il est parfois nécessaire pour nos services d'aller recueillir de nouvelles expertises partout où elles se trouvent. Enfin, pour des raisons stratégiques, la Communauté doit de plus en plus agir en symbiose avec son environnement immédiat.

Bref, maintenant plus que jamais, la mondialisation est un fait de la vie et nos activités le reflètent de plus d'une manière.

D'abord, plusieurs de nos opérations s'effectuent en liaison avec l'environnement qui nous entoure immédiatement. Notre Service de police est en constant rapport avec d'autres corps de police, principalement avec la Sûreté du Québec dans le cadre de la lutte contre les bandes de motards criminalisés, comme avec la GRC dans les secteurs qui la concernent. Notre Centre de sécurité civile est en liaison permanente avec l'extérieur (ce qui s'est avéré crucial lors du passage à l'an 2000). Notre Division des parcs-nature s'est associée, dans le cadre du développement des rapides de Lachine, non seulement à certaines municipalités de l'île mais à d'autres villes riveraines du Saint-Laurent. La CUM est en communication continuelle avec d'autres entreprises de taille majeure (Hydro-Québec, Bell Canada, Gaz Métropolitain) dans l'optique d'une mise à niveau récurrente de ses pratiques administratives (vérification interne, gestion des ressources humaines, etc.). Et de manière générale, les gouvernements supérieurs disposent dans la région, grâce à la CUM, d'un commode guichet unique pour traiter des matières qui sont de notre compétence.

Mais il y a plus. La taille même de la CUM ainsi que la nature stratégique de ses mandats nous amènent à une présence dans le monde et à des échanges avec diverses entités nationales et internationales. Nous avons organisé les assises 1999 de la Conférence internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, dont la CUM est un membre permanent. Notre Conseil des arts non seulement agit en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France (l'équivalent de la CUM pour la région parisienne) mais il participe à certains travaux de l'UNESCO. Notre Service de l'environnement est en lien avec les villes de Paris, New-York, Vancouver, Toronto. Notre Service de police a participé à des événements internationaux aux États-Unis et en Belgique ainsi qu'à des missions en Haïti, au Ruanda, au Guatemala et en Bosnie. Notre Division de la vérification interne a participé à l'organisation de la Conférence internationale de l'Institut des vérificateurs internes tenue en juin. Notre Division des parcs-nature est en liaison avec son équivalent à Lyon (France) depuis 1997, des liens qui se sont resserrés à l'occasion des Entretiens Jacques-Cartier en décembre où la CUM était représentée.

Et on ne saurait passer sous silence cette passerelle virtuelle permanente vers l'extérieur qu'est notre site Internet dont la fréquentation est passée de 9 000 accès/jour (janvier 1998) à près de 32 000 (décembre 1999).

Dans le contexte actuel de la réorganisation de la région métropolitaine, il m'apparaît que cette capacité d'ouverture sur le monde d'une institution comme la CUM est une indication claire de la plus-value qu'offre une institution régionale à ses villes-membres et à ses résidants.

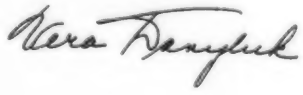

Vera Danyluk,
Présidente du comité exécutif

Les membres du Conseil de la Communauté

Président
Georges Bossé
Maire - Ville de Verdun

Vice-président
Pierre Bourque
Maire - Ville de Montréal

Présidente du comité exécutif
Vera Danyluk

Membres
Irving L. Adessky
Maire - Ville de Hampstead

Michael Applebaum
Conseiller dans Notre-Dame-de-Grâce
Ville de Montréal

Ovide T. Baciu
Maire - Ville de Roxboro

Carl Baillargeon
Conseiller dans Louis-Hébert
Ville de Montréal

Maurice Beauchamp
Conseiller dans St-Sulpice
Ville de Montréal

Kettly Beauregard
Conseillère dans Marie-Victorin
Ville de Montréal

Serge-Éric Bélanger
Conseiller dans Sault-au-Récollet
Ville de Montréal

Hasmig Belleli
Conseillère dans Ahuntsic
Ville de Montréal

Sonya Biddle
Conseillère dans Décarie
Ville de Montréal

Philippe Bissonnette
Conseiller dans Saint-Paul
Ville de Montréal

Yvon Boyer
Maire - Ville de Saint-Pierre

André Cardinal
Conseiller dans Plateau Mont-Royal
Ville de Montréal

Jacques Cardinal
Maire - Ville de Sainte-Geneviève

Jacques Charbonneau
Conseiller dans Louis-Riel
Ville de Montréal

Aimé Charron
Conseiller dans Rivière-des-Prairies
Ville de Montréal

Giovanni De Michele
Conseiller dans Marc-Aurèle Fortin
Ville de Montréal

Mary Deros
Conseillère dans Parc-Extension
Ville de Montréal

Jean-Guy Deschamps
Conseiller dans Tétreaultville
Ville de Montréal

Richer Dompierre
Conseiller dans Maisonneuve
Ville de Montréal

Noushig Eloyan
Conseillère dans L'Acadie
Ville de Montréal

Sammy Forcillo
Conseiller dans Saint-Jacques
Ville de Montréal

Jean E. Fortier
Conseiller dans Darlington
Ville de Montréal

Helen Fotopulos
Conseillère dans Mile End
Ville de Montréal

Marcel Grégoire
Conseiller dans Rosemont
Ville de Montréal

Ricardo Hrtschan
Maire - Ville de Mont-Royal

Edward Janiszewski
Maire - Ville de Dollard-des-Ormeaux

Hélène Jolicoeur
Conseillère dans Laurier
Ville de Montréal

Roy Kemp
Maire - Ville de Beaconsfield

Yvon Labrosse
Maire - Ville de Montréal-Est

Sylvain Lachance
Conseiller dans Villeray
Ville de Montréal

Serge Lajeunesse
Conseiller dans Sainte-Marie
Ville de Montréal

Pierre Lapointe
Conseiller dans Fleury
Ville de Montréal

Luc Larivée
Conseiller dans Hochelaga
Ville de Montréal

Denise Larouche
Conseillère dans Bourbonnière
Ville de Montréal

Ivon Le Duc
Conseiller dans Honoré-Beaugrand
Ville de Montréal

Michel Leduc
Maire - Ville de LaSalle

Gérard Legault
Conseiller dans Cartierville
Ville de Montréal

Robert Libman
Maire - Cité de Côte Saint-Luc

Normand Marinacci
Maire - Ville de L'Île-Bizard

William McCullock
Maire - Ville de Lachine

George McLeish
Maire - Village de Senneville

William McMurchie
Maire - Ville de Pointe-Claire

John W. Meaney
Maire - Ville de Kirkland

Pierre-Yves Melançon
Conseiller dans Côte-des-Neiges
Ville de Montréal

Marius Minier
Conseiller dans Pointe-aux-Trembles
Ville de Montréal

Luis Miranda
Maire - Ville d'Anjou

Marcel Morin
Maire - Ville de Pierrefonds

Anne Myles
Mairesse - Ville de Baie d'Urfé

Bernard Paquet
Maire - Ville de Saint-Laurent

Pierre Paquin
Conseiller dans Émard
Ville de Montréal

Benoit Parent
Conseiller dans Pierre-de-Coubertin
Ville de Montréal

Colette Paul
Conseillère dans La Rousselière
Ville de Montréal

Jean-François Plante
Conseiller dans Père-Marquette
Ville de Montréal

Michel Plante
Conseiller dans Bout-de-l'Île
Ville de Montréal

Achille Policaro
Conseiller dans Jarry
Ville de Montréal

Germain Prégent
Conseiller dans Saint-Henri
Ville de Montréal

Michel Prescott
Conseiller dans Jeanne-Mance
Ville de Montréal

François Purcell
Conseiller dans Saint-Édouard
Ville de Montréal

Marvin Rotrand
Conseiller dans Snowdon
Ville de Montréal

Nicole Roy-Arcelin
Conseillère dans Jean-Rivard
Ville de Montréal

Yves Ryan
Maire - Ville de Montréal-Nord

Anie Samson
Conseillère dans Octave-Crémazie
Ville de Montréal

Jeremy Searle
Conseiller dans Loyola
Ville de Montréal

Marcel Sévigny
Conseiller dans Pointe-Saint-Charles
Ville de Montréal

John A. Simms
Maire - Ville de Montréal-Ouest

Claire St-Arnaud
Conseillère dans Longue-Pointe
Ville de Montréal

Paolo Tamburello
Conseiller dans Saint-Michel
Ville de Montréal

Richard Théorêt
Conseiller dans de Lorimier
Ville de Montréal

Nicole Thibault
Conseillère dans Étienne-Desmarteau
Ville de Montréal

Bill Tierney
Maire - Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Peter F. Trent
Maire - Ville de Westmount

Jérôme Unterberg
Maire - Ville d'Outremont

Frank Venneri
Conseiller dans François-Perrault
Ville de Montréal

Gerry Weiner
Conseiller dans Peter-McGill
Ville de Montréal

Peter B. Yeomans
Maire - Cité de Dorval

Saulie Zajdel
Conseiller dans Victoria
Ville de Montréal

Frank Zampino
Maire - Ville de Saint-Léonard

Présidente
Vera Danyluk

Vice-présidents
Jean E. Fortier
Conseiller, Montréal
Président de la Commission permanente de l'administration et des finances

Yves Ryan
Maire, Montréal-Nord
Vice-président de la Commission permanente de la sécurité publique

Membres
Georges Bossé
Maire, Verdun
Président du Conseil de la Communauté

Pierre Bourque
Maire, Montréal
Vice-président du Conseil de la Communauté

Jacques Charbonneau
Conseiller, Montréal
Vice-président de la Commission permanente de l'environnement

Giovanni De Michele
Conseiller, Montréal
Président de la Commission permanente de l'aménagement

Michel Leduc
Maire, LaSalle
Président de la Commission permanente de l'environnement

Gérard Legault
Conseiller, Montréal
Président de la Commission permanente du développement économique

Bernard Paquet
Maire, Saint-Laurent
Vice-président de la Commission permanente de l'aménagement

Claire St-Arnaud
Conseillère, Montréal
Présidente de la Commission permanente de la sécurité publique

Peter F. Trent
Maire, Westmount
Vice-président de la Commission permanente de l'administration et des finances

Peter B. Yeomans
Maire, Dorval
Vice-président de la Commission permanente du développement économique

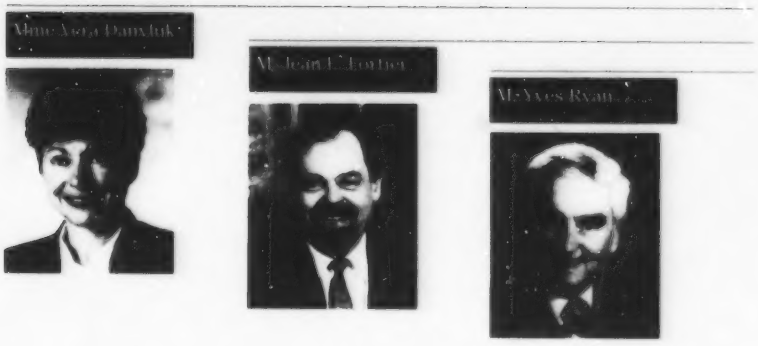

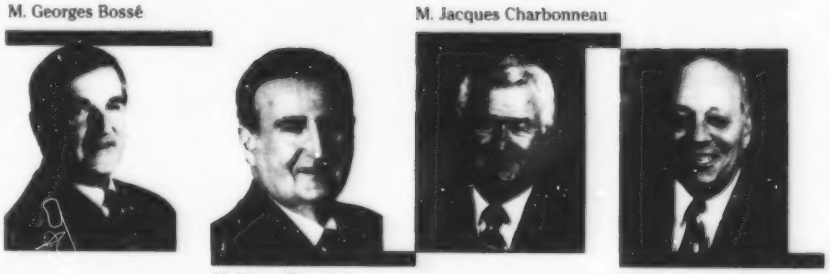

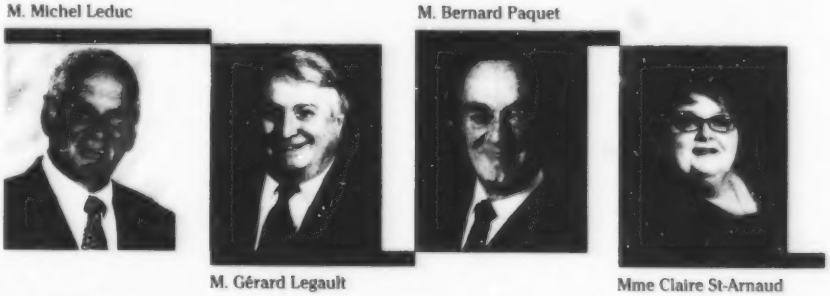

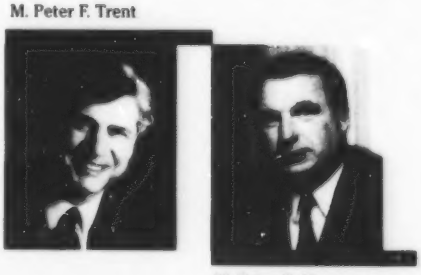

Les membres des commissions permanentes du Conseil

Commission de l'administration et des finances

Président
Jean E. Fortier

Vice-président
Peter F. Trent

Membres
Serge-Éric Bélanger
Sylvain Lachance
René Lecavalier (*remplacé le 8 décembre par Jérôme Unterberg*)
William McCullock
William McMurchie

Commission de l'aménagement

Président
Giovanni De Michele (*remplacé le 26 novembre par Bernard Paquet*)

Vice-président
Bernard Paquet (*remplacé le 26 novembre par Giovanni De Michele*)

Membres
Hasmig Belleli
Jacques Cardinal
Luis Miranda
Colette Paul
Bill Tierney (*remplacé le 8 décembre par Aimé Charron*)

Commission du développement économique

Président
Gérard Legault

Vice-président
Peter B. Yeomans

Membres
Roy Kemp
Yvon Labrosse
Anne Myles
François Purcell
Saulie Zajdel

Commission de l'environnement

Président
Michel Leduc (*remplacé le 26 novembre par Jacques Charbonneau*)

Vice-président
Jacques Charbonneau (*poste vacant depuis le 25 novembre*)

Membres
Maurice Beauchamp (*remplacé le 26 novembre par Bill Tierney*)
Robert Libman
Michel Plante
Anie Samson
Jérôme Unterberg

Commission de la sécurité publique

Présidente
Claire St-Arnaud

Vice-président
Yves Ryan

Membres
Irving L. Adessky
Serge Lajeunesse
Marcel Morin
Benoît Parent
Représentant du gouvernement du Québec (*poste vacant depuis le 7 septembre 1999*)

Les membres du Conseil des arts

Président
Maurice Forget, Montréal

Vice-président(e)s
Robert Kouri, Pointe-Claire
Chantal Thomas, Outremont

Trésorier
Robert Juneau, CA*

Membres
Rose-Marie Arbour, Montréal
Ovide T. Baciu, Roxboro
Henri Barras, Montréal
Clarence S. Bayne, Montréal
Michel Cartier, Montréal
Thérèse Tourigny des Aulniers, Ste-Geneviève/Pierrefonds
Naïm Kattan, Montréal
Gilbert Lepage, Outremont
John W. Meaney, Kirkland
Émile Ollivier, Montréal
Anne-Claire Poirier, Outremont
Denis Regnaud, Montréal
Françoise Sullivan, Montréal
Janine Sutto, Montréal
Bill Tierney, Sainte-Anne-de-Bellevue
Carole Tremblay, Verdun

Directeur général et secrétaire du Conseil
Jacques Cleary

* Membre d'office - Trésorier de la CUM

Les membres du conseil d'administration de la STCUM

Président
Frank Zampino

Vice-président
Pierre-Yves Melançon

Membres
Ovide T. Baciu
Vera Danyluk
Jean-Guy Deschamps
Yves Leblanc
John W. Meaney
Ginette Marotte
Achille Polcaro

Directeur général
Jacques Fortin

Les membres du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales

Présidente
Krystyna Starker

Vice-président
Petro Choma

Membres
Djénane Boulad
Anna Campagna
Nicole Cardinale
Pascual Delgado
Honey A. Dresher
Nick Franceschini
Alain Jean-Bart
Myrna Lashley
Alix Laurent
Edith Mukakayumba
Saôde Savary
Anca Tismanariu

Le personnel de direction

Directeur général
Claude Léger, ing.

Affaires corporatives
Daniel Malo

Assainissement de l'air et de l'eau
Dr Jean Troalen, M.V.

Bureau du taxi
Richard Boyer

Centre de sécurité civile
Jean-Bernard Guindon

Centre d'urgence 9-1-1
Richard Boyer

Évaluation
Jean Bélanger

Gestion des technologies de l'information
Daniel Malo

Inspection des aliments
Dr Jean Troalen, M.V.

Mise en valeur du territoire
Jacques-Errol Guérin

Office de développement économique
Sylvie Mercier

Ressources humaines
Jacques Robillard

Services juridiques
Me Jacqueline Leduc

Soutien technique
Serge Allie

Station d'épuration des eaux usées
Réjean Levesque, ing.

Trésorerie
Trésorier
Robert Juneau, CA

Police

Directeur
Michel Sarrazin

Directeur adjoint
Direction de la gendarmerie
Robert Montanaro

Directeur adjoint
Direction des enquêtes
Richard McGinnis

Directeur adjoint
Direction du support administratif et opérationnel
Serge Meloche

Assistant-directeur
Planification, orientations stratégiques et budgétaires et développement
Diane Bourdeau

Assistant-directeur
Adjoint au directeur/Affaires corporatives
Michel Beaudoin

Secrétariat
Secrétaire
Me Nicole Lafond

Vérification interne
Vérificateur
Gaétan Foisy

Conseil des arts
Directeur général et secrétaire
Jacques Cleary

TERRITOIRE

La Communauté urbaine de Montréal est un organisme public dont le territoire comporte les 29 municipalités situées sur l'île de Montréal, de même que l'île Bizard et l'île Dorval. La population de son territoire s'établit aujourd'hui à 1 806 082 habitants.

Le territoire de la Communauté est d'une superficie de 49 600 hectares, ou 496 km^2, dont plus de 85 % sont déjà affectés à l'habitation, aux activités commerciales ou industrielles, aux établissements publics, aux parcs, à la voirie et aux infrastructures de transport.

STRUCTURES

La Communauté est une corporation jouissant des pouvoirs généraux qui lui sont conférés par la loi et elle est administrée par un conseil et un comité exécutif. Les pouvoirs de la Communauté sont exercés par le Conseil.

Le Conseil de la Communauté est composé de 80 membres, comprenant le président du comité exécutif, le maire et les conseillers de la Ville de Montréal ainsi que le maire ou un délégué de chacune des autres municipalités de la Communauté, à l'exception de la Ville de L'Île-Dorval, représentée au Conseil par le maire de la Cité de Dorval.

Les décisions du Conseil sont prises à la double majorité, l'une provenant des voix exprimées par les représentants de la Ville de Montréal et l'autre provenant des représentants des autres municipalités.

Le comité exécutif, responsable de l'administration des affaires de la Communauté, est formé de treize membres dont un président et deux vice-présidents. Le président, élu parmi les membres du Conseil de la Communauté, doit démissionner de son poste de membre du conseil d'une municipalité avant d'entrer en fonction.

Les douze autres membres du comité exécutif sont le président et le vice-président du Conseil ainsi que le président et le vice-président de chacune des cinq commissions permanentes du Conseil, soit:

- la Commission de l'administration et des finances;
- la Commission de l'aménagement;
- la Commission du développement économique;
- la Commission de l'environnement;
- la Commission de la sécurité publique.

FONCTIONS

La Communauté exerce sa compétence dans les matières suivantes:
- l'évaluation des immeubles et lieux d'affaires de chacune des municipalités de son territoire;
- l'établissement d'un schéma d'aménagement;
- l'établissement et l'aménagement de parcs-nature;
- l'amélioration de la qualité de l'air;
- l'inspection des aliments;
- l'assainissement des eaux usées;
- le transport en commun à l'intérieur de son territoire;
- la sécurité publique;
- la promotion économique;
- la réglementation de l'industrie du taxi;
- l'harmonisation des mesures d'urgence.

La Communauté peut également exercer sa compétence dans les matières suivantes:
- la récupération et le recyclage des déchets;
- l'amélioration du milieu aquatique.

La Communauté est aussi active dans le domaine de la culture par l'entremise du Conseil des arts.

Le métro et le réseau de surface de transport en commun sont exploités par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), une corporation distincte de la Communauté. Des liens juridiques étroits unissent la Société de transport à la Communauté. Ainsi, la Communauté approuve le budget et le programme triennal de dépenses en immobilisations de la Société. Les déficits d'exploitation sont à la charge des municipalités du territoire. De plus, les règlements d'emprunt de la Société doivent être autorisés par la Communauté ainsi que les tarifs pour le transport des usagers. Les activités de la Société de transport de la Communauté font l'objet d'un rapport distinct.

PROFIL FINANCIER

Les sommes nécessaires à la couverture, par la Communauté, de ses dépenses annuelles et d'une partie de celles de la STCUM, déductions faites des revenus divers et des subventions, sont à la charge des municipalités de son territoire, en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

Chaque municipalité peut, aux fins de paiement de sa quote-part des dépenses de la Communauté, imposer une taxe générale ou spéciale basée sur l'évaluation des immeubles imposables de son territoire.

En plus de son budget, la Communauté doit adopter chaque année, pour les trois années subséquentes, un programme de ses dépenses en immobilisations et le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Société de transport de la Communauté.

Le coût des travaux relatifs aux immobilisations peut être amorti par des emprunts à long terme, dont le financement est intégré au budget de la Communauté.

POPULATION DES MUNICIPALITÉS

	MUNICIPALITÉS	1998*	1999**
1	Anjou	37 308	37 915
2	Baie d'Urfé	3 774	3 728
3	Beaconsfield	19 414	19 028
4	Côte Saint-Luc	29 705	28 940
5	Dollard-des-Ormeaux	47 826	48 398
6	Dorval	17 572	17 320
7	Hampstead	6 986	6 661
8	Kirkland	18 678	19 838
9	Lachine	35 171	35 627
10	LaSalle	72 029	73 457
11	L'Île-Bizard	13 038	14 022
12	L'Île-Dorval	2	2
13	Montréal	1 016 376	1 037 205
14	Montréal-Est	3 523	3 373
15	Montréal-Nord	81 581	82 355
16	Montréal-Ouest	5 254	5 174
17	Mont-Royal	18 282	18 293
18	Outremont	22 571	21 839
19	Pierrefonds	52 986	54 852
20	Pointe-Claire	28 435	29 049
21	Roxboro	5 950	5 715
22	Saint-Laurent	74 240	76 345
23	Saint-Léonard	71 327	72 344
24	Saint-Pierre	4 739	4 450
25	Sainte-Anne-de-Bellevue	4 700	5 228
26	Sainte-Geneviève	3 339	3 276
27	Senneville	906	897
28	Verdun	59 714	60 598
29	Westmount	20 420	20 153
TOTAL		**1 775 846**	**1 806 082**

* Selon le décret D-1433-98

** Selon le décret D-1347-99

1999: QUELQUES DATES DÉCISIVES

JANVIER

- Le CE a accepté la demande de la Commission de l'aménagement à l'effet d'élaborer des plans de **gestion des rives du littoral et des plaines inondables** et a demandé à la Commission d'inclure les municipalités riveraines de l'ouest de l'île.

FÉVRIER

- Le CE recommande au Conseil d'adopter le «Règlement autorisant le financement de 1 826 000 $ à même le fonds de roulement de la Communauté pour la réalisation de projets informatiques dans le cadre du **passage à l'an 2000**».
- Le CE entérine la recommandation de la Commission de la sécurité publique qui fixe les **effectifs autorisés du Service de police** ainsi que ses orientations corporatives.

MARS

- Présentation du **budget 1999** de la CUM en séance publique conjointe des commissions permanentes du Conseil.
- Adoption par le Conseil du budget 1999 de la CUM.
- Le CE approuve l'entente type à intervenir entre la CUM et les municipalités du territoire relativement à **l'économie d'eau potable et à la réduction des volumes d'eaux usées** et son financement à même le budget «Contrôle des déversements industriels – contributions au programme d'économie d'eau».

AVRIL

- Le CE vote un versement de 36 000 $ à Réseau environnement pour faire participer toutes les municipalités de l'île de Montréal au **Programme d'économie d'eau potable pour 1999.**
- Audiences publiques du Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées.

MAI

- La CUM est l'hôte de la **Conférence internationale des maires des Grands lacs et du Saint-Laurent** du 19 au 21 mai.
- Le CE approuve l'implantation de la nouvelle **politique de rémunération du personnel cadre de la CUM,** à l'exception des cadres auxiliaires.
- Le CE entérine la résolution de la Commission permanente de la sécurité publique relativement aux **conditions de travail du personnel cadre policier.**
- Le CE approuve les **règles de partage des surplus actuariels** du régime de retraite des cadres de la CUM.

JUIN

- Le CE recommande au Conseil de reconduire, pour une période de trois ans, soit jusqu'au 20 mai 2002, le **moratoire sur les acquisitions d'espaces verts** aux fins d'établissement de parcs-nature.
- Le projet d'entente entre la CUM et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation relativement au fonctionnement et au financement des **programmes d'inspection des aliments** de la CUM pour 1999 est approuvé.
- Le CE amende l'article portant sur la **tarification relativement à l'assainissement des eaux usées industrielles,** en modifiant sa limite d'application en regard du volume d'eaux usées.
- Le CE approuve les **règles de partage relatives aux produits de la criminalité** et met à la disposition du directeur du Service de police une somme de 908 000 $ pour le développement des opérations d'enquêtes sur les produits de la criminalité comme projet en complément aux crédits réguliers la Division des stupéfiants.
- Le CE autorise, dans le cadre de la **mise sur pied de l'escouade régionale mixte de lutte contre les motards criminalisés,** le prêt de services de policiers du Service de police de la CUM.
- La CUM recommande au ministre de l'Environnement du Québec M. Paul Bégin que son Ministère mette sur pied des comités chargés d'élaborer une politique de **gestion interne du mercure dans les institutions hospitalières;** de préparer une réglementation provinciale visant à interdire la **vente des thermomètres au mercure;** d'assurer le retour au point de vente des **déchets mercuriels** conformément au plan de gestion des matières résiduelles du Ministère.

JUILLET

- Le comité exécutif énonce que les **rôles d'évaluation foncière et de valeur locative** de l'ensemble des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la CUM actuellement en vigueur le demeurent jusqu'à la fin de 2000.

SEPTEMBRE

- Le CE recommande au Conseil de prendre acte de la demande de **regroupement des Villes de Lachine et de Saint-Pierre.**
- Conférence du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales sous le thème **Regard sur le vieillissement et l'ethnicité.**

OCTOBRE

- Le CE recommande au Conseil d'approuver la teneur et de modifier le règlement relatif au **transport par taxi** sur le territoire de la CUM.
- Le CE autorise le lancement d'un appel d'offres public pour l'aménagement du **quartier général du Service de police**, rue Saint-Urbain à Montréal.
- Le CE recommande au Conseil d'approuver, aux fins de l'établissement du projet du Club de golf de l'Île-de-Montréal, la **location à long terme à la Ville de Montréal de terrains de la CUM** situés à la Station d'épuration des eaux usées et au parc-nature de la Pointe-aux-prairies.

NOVEMBRE

- Présentation du **budget 2000** de la CUM en séance publique conjointe des Commissions permanentes du Conseil.
- Adoption par le Conseil du budget 2000.

DÉCEMBRE

- Le CE recommande au Conseil d'approuver les paramètres de l'entente à intervenir entre la CUM et **Montréal International** en vue de lui confier l'organisation et la gestion des activités de promotion et de prospection d'investissements étrangers sur son territoire jusqu'ici dévolues à l'Office de développement économique.
- Le CE autorise la signature d'une entente avec **Aéroports de Montréal** afin d'assurer la prestation de certains **services policiers** sur les lieux de l'Aéroport de Montréal (Dorval).

FAITS SAILLANTS

Le Bureau du président a évalué les impacts structurels et financiers des recommandations de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locale (*Rapport Bédard*) mise sur pied par le gouvernement du Québec pour proposer des pistes de solution aux problèmes organisationnels et fiscaux de la région de Montréal.

Dans le cadre des échanges entre la Communauté et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole sur la structure régionale, le Bureau a préparé une proposition sur les fonctions métropolitaines, les dimensions corporatives, les éléments financiers et la gestion de la période de transition pour la mise en place d'un conseil métropolitain.

En matière de transport, le Bureau du président a dressé un bilan des impacts de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) sur le territoire de la Communauté. Ce bilan couvre à la fois les contributions de la CUM à l'AMT et les investissements de cette dernière sur l'île de Montréal. De plus, il a préparé les avis de la Communauté relatifs au budget et à la stratégie tarifaire de l'AMT pour l'an 2000 et à son programme triennal d'immobilisations couvrant la période 2000-2002.

Le Bureau a participé aux travaux du Conseil régional de développement de l'île de Montréal notamment pour l'élaboration du plan stratégique du CRDIM 2000-2005. La principale contribution de la CUM a porté sur le diagnostic, l'identification des enjeux et des défis et sur les orientations stratégiques.

En ce qui a trait à la sécurité publique, le Bureau du président a porté son attention sur la consolidation du modèle de la Police de quartier mis en place au cours des deux années précédentes, pour s'assurer que cette réforme se traduise par une amélioration des services aux citoyens. L'amorce des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail des policiers fut aussi un dossier important. Le Bureau a également bénéficié des services d'un inspecteur du Service de police dans le cadre d'un stage de formation.

L'année 1999 marqua la fin du mandat de monsieur Gilles Lefebvre à la présidence du Conseil des arts de la CUM. Le Bureau du président a coordonné le processus de recrutement pour cette fonction qui s'est conclu par la nomination de monsieur Maurice Forget. Le Conseil des Arts a également accueilli cinq nouveaux membres.

Le Bureau a poursuivi la coordination de deux groupes de travail du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de la CUM (CCRII). Il a aussi procédé à la nomination de quatre nouveaux membres au sein du CCRII et il a collaboré à la tenue du colloque *Regard sur le vieillissement et l'ethnicité*, le 23 septembre, en association avec Ville de LaSalle.

Un événement d'importance auquel le Bureau du président a apporté une contribution soutenue fut la tenue, les 20 et 21 mai 1999, des 13e assises annuelles de la Conférence internationale des Maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent dont la CUM était l'hôte. Plus de 120 personnes y ont participé.

MISSION

- Dirige les affaires de la Communauté
- Représente la CUM à l'externe

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Constitue le pont entre les élus et l'administration
- Personnifie et fait connaître les valeurs collectives et «communautaires», de l'institution

ACTIVITÉS

- Siège aux principales instances de la CUM
- Exerce une présence dans les institutions de l'environnement de la CUM

MISSION
- Favorise la tolérance et l'égalité entre les citoyens
- Lutte contre le racisme
- Recommande des programmes et des politiques en accord avec ces valeurs

IMPORTANCE STRATÉGIQUE
- Facilite l'insertion des minorités
- Promouvoit la caractéristique pluraliste du territoire

ACTIVITÉS
- Établit des contacts formels avec les collectivités
- Initie des événements spéciaux axés sur sa mission
- Conseille, stimule et appuie la CUM et ses instances en matière d'intégration raciale

PRÉSIDENTE
- Krystyna Starker

FAITS SAILLANTS

Les relations interculturelles et interraciales sont sous la responsabilité du Bureau du président et de la Division des affaires corporatives de la CUM, qui assure également le soutien administratif des activités du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales (CCRII).

En 1999, le CCRII a déposé au comité exécutif de la CUM ainsi qu'à la Commission permanente de la sécurité publique un rapport sur le suivi des recommandations qu'il avait formulées en 1995 relativement au projet de la Police de quartier.

Le 23 septembre 1999, le CCRII a organisé sa troisième conférence annuelle en association avec les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal. Cette conférence a eu lieu à Ville de LaSalle dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées et sous le thème: *Regard sur le vieillissement et l'ethnicité*. Plus de deux cents personnes ont participé à cette conférence qui avait pour objectifs:

- de sensibiliser les fonctionnaires municipaux à la présence, au traitement et aux besoins des aînés;
- d'évaluer les services municipaux en regard des besoins des personnes âgées d'origine ethnoculturelle;
- de resserrer la collaboration entre les services municipaux de Ville de LaSalle et les organismes du milieu qui aident les personnes âgées.

Au cours de l'année, le Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales a poursuivi son projet en vue de former des formateurs en hygiène alimentaire issus des communautés ethnoculturelles. Le CCRII a également accueilli quatre nouveaux membres.

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations
Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM
Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs

Faits saillants

En 1999 se sont terminés le développement et l'implantation d'un outil informatique permettant de gérer le flot de données et les décisions générées par les instances décisionnelles. Ce projet est connu sous le sigle GDD (gestion des dossiers décisionnels).

Parallèlement, le Secrétariat a amorcé une réflexion sur la gestion informatisée des documents électroniques et papier (GIDEP).

D'autre part, en janvier, l'unité administrative des commissions permanentes, jusque-là sous la juridiction de la Direction générale, est passée sous la responsabilité du Secrétariat.

1 383 dossiers du Conseil et du comité exécutif ont été traités durant l'année, produisant 851 résolutions, 22 règlements et 227 suivis. Les comités de gestion des caisses de retraite ont étudié 314 dossiers et adopté 207 résolutions. Le Secrétariat a coordonné 20 séances d'ouvertures de soumissions publiques pour lesquelles 177 soumissions ont été reçues.

En outre, le Service a traité 436 demandes d'accès aux documents.

Enfin, en matière de gestion des documents, 1 747 documents ont été analysés et 4 243 recherches effectuées.

Mission

- Gère les obligations exécutives de la CUM
- Fournit le soutien corporatif aux instances

Importance stratégique

- Assure l'intégrité des processus décisionnels
- Supervise l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Activités

- Assiste le Conseil, le comité exécutif, les commissions permanentes et les autres instances dans leurs tâches
- Diffuse les documents officiels
- Traite et conserve les archives

Secrétaire

- Me Nicole Lafond

AXES STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations
Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM
Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs

FAITS SAILLANTS

MISSION

- Assure l'efficacité et l'efficience de la gestion des activités de la CUM (sauf la STCUM)
- Protège les actifs de la CUM (sauf la STCUM)

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Protection des intérêts du public
- Protection des intérêts de la réputation de la CUM

ACTIVITÉS

- Examen des contrôles exercés pour les services
- Examen des processus financiers, administratifs, opérationnels

DIRECTEUR

- Gaétan Foisy

Depuis 1998, le vérificateur interne relève hiérarchiquement du président du comité exécutif. Ainsi, pour la première fois en 1999, le vérificateur interne a présenté aux membres du comité exécutif un bilan des ses activités de l'exercice précédent ainsi que les dossiers à traiter pour l'année courante.

Au cours de l'année, la Division de la vérification interne a émis dix rapports de vérification ainsi que les certificats annuels au gouvernement du Québec sur le service de la dette, l'un relatif au métro et l'autre à l'assainissement des eaux.

En 1999, les dossiers qui ont été finalisés et présentés au comité de vérification ont résulté de vérifications horizontales (examen d'un sujet dans tous les services) autant que verticales (examen d'un service ou d'un aspect particulier d'un service à toutes ses phases). Les principaux rapports ont porté sur le contrôle du règlement 77 (dépenses en immobilisations), une partie du règlement 125 (acquisition de mobilier et d'équipement de bureau dans le cadre de la Police de quartier), le surtemps, les comptes bancaires du Service de police, le contrôle des encaissements à la plage du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, le contrôle des associations et des membres au Bureau du taxi, ainsi que la mission et les activités de la Division de l'aménagement du Service de la mise en valeur du territoire.

FAITS SAILLANTS

En 1999, les commissions permanentes du Conseil ont tenu 81 séances, dont 21 publiques, les sujets principaux se résument comme suit:

En vue de l'an 2000, la **Commission de l'administration et des finances** a pris connaissance de l'état des systèmes et applications informatiques en usage à la CUM. Cela permettait de s'assurer de la conformité de ces systèmes et des mécanismes de relève. Le Service de l'évaluation a fourni quant à lui de l'information sur le processus de confection des rôles d'évaluation pour les années 2001-2002-2003, y inclus les perspectives des prochains rôles.

La **Commission de l'aménagement** a reconduit le moratoire sur l'acquisition d'espaces verts pour trois ans. En vue de la consolidation des parcs existants, elle a établi les conditions devant régir l'échange ou l'achat de terrains financés par la vente d'actifs. Elle recommanda l'adoption du Règlement 89-38, abrogeant le chapitre 9 du dossier complémentaire du schéma d'aménagement, en vue d'alléger les procédures et de permettre aux municipalités une mise en vigueur accélérée des amendements à leurs règlements de zonage.

Préoccupée par la gestion de l'eau, la **Commission de l'environnement** démontra qu'une réduction de la consommation permettrait de diminuer les coûts de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Abordant le contrôle des rejets de mercure à la source, elle proposa que la CUM demande au ministère de l'Environnement du Québec la mise sur pied de comités de travail, assortie d'une aide financière de 1,5 M $ sur trois ans pour financer la participation de la CUM aux travaux, ce que le Conseil appuya par la suite. Divers bilans positifs furent déposés en cours d'année, notamment celui du programme de redevances prévoyant une 3e phase (rejets de volumes d'eaux usées supérieurs à 100 000 m^3/an) débutant le 1er juillet 2000. Le nouveau programme d'analyse de la qualité de l'eau en rive ainsi que les rapports annuels 1998 de la Station d'épuration des eaux usées et de la qualité de l'air furent aussi exposés. La Commission examina en outre diverses pistes de financement des activités de la Division de l'assainissement de l'air et de l'eau, dont l'instauration d'une tarification conjuguée aux permis. Certains écueils restent à surmonter au préalable, notamment le maintien à leur niveau actuel des subventions gouvernementales.

La **Commission de la sécurité publique** prit connaissance du rapport annuel des activités du SPCUM, qui faisait état du plus faible taux de criminalité sur le territoire depuis 1979, en baisse de 5 % sur l'année 1997. L'usage d'un hélicoptère, moyen supplémentaire de lutte contre la criminalité, fit l'objet de deux présentations en cours d'année. On dévoila le bilan de la 2e phase de l'implantation de la Police de quartier (PDQ) couvrant l'ouverture depuis 1998 des 26 derniers postes et de deux centres opérationnels, dans le nord et l'est du territoire. Notons que le SPCUM s'est doté d'un itinéraire de changement pour les quatre prochaines années visant à renforcer la PDQ. On examina aussi les activités des comités aviseurs des partenaires et les actions posées en réponse aux recommandations du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales.

La **Commission du développement économique** étudia les modifications relatives au Règlement 97 (transport par taxi) portant notamment sur la sécurité, le service à la clientèle, la discipline et l'augmentation des droits payables à la CUM. Elle étudia en outre le dossier de l'unification des efforts pour la prospection d'investissements étrangers et la promotion de la grande région métropolitaine. Le Conseil entérina ensuite la recommandation de la commission sur le transfert à Montréal International de la fonction de prospection des investissements étrangers jusque-là assumée par l'Office de développement économique de la CUM, dans une perspective de guichet unique en ce domaine.

MISSION

- Agissent sur demande du Conseil ou du comité exécutif
- Études et recommandations

COMPOSITION

- 7 membres du Conseil (maximum)
- Représentation paritaire de Montréal et de la banlieue (un président et un vice-président, cooptés)

PÉRIODICITÉ

- ± 4 séances statutaires/année, + séances de travail

MISSION

- Administre les affaires de la CUM sous l'autorité du comité exécutif
- Exerce l'autorité sur les directeurs de services (sauf le secrétaire, le vérificateur interne et le directeur du SPCUM)

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Voit à l'utilisation efficace des ressources humaines, financières et physiques de l'organisation conformément aux orientations et décisions du comité exécutif
- Assure la cohérence corporative, ainsi que la liaison entre le comité exécutif et les directeurs de services

ACTIVITÉS

- Anime les mécanismes d'interaction entre gestionnaires
- Coordonne les estimations budgétaires des services

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Claude Léger, ing.

ADMINISTRER LA CUM EN 1999: UNE VISION ET LES OBJECTIFS QUI EN DÉCOULENT

1999 étant ma première année complète comme directeur général de la Communauté urbaine de Montréal, j'ai cru utile de l'amorcer en conviant les directeurs des services à faire converger leurs efforts vers quelques objectifs fondamentaux, certains d'ordre général et d'autres plus spécifiques, mais tous fondés sur une vision commune que j'ai voulue simple, assumée par tous, donc mobilisatrice.

On trouvera dans le tableau ci-après la représentation synoptique de ces orientations.

Par conséquent, le lecteur du Rapport annuel 1999 de la Communauté urbaine de Montréal sera en mesure de jauger les faits saillants des divers services, énumérés au fil de cet ouvrage, en regard des diverses composantes du plan d'ensemble établi en début d'année.

Il va de soi que tous les éléments du plan ne s'appliquent pas symétriquement à tous les services de la Communauté. Par exemple, des éléments concernant les revenus autonomes ne sauraient concerner un service administratif n'ayant que des dépenses. Et il se peut aussi que certains services bénéficiaient déjà d'un pas d'avance sur les autres à l'égard de certains objectifs, de là un défi moins grand pour eux. Enfin, il se peut également que des circonstances exceptionnellement difficiles aient fait obstacle ici et là à l'atteinte de certains objectifs.

Cela dit, comme on s'en rendra compte en prenant connaissance de ce bilan de l'année, il ne fait pas de doute dans mon esprit que chacune des composantes de la CUM non seulement a *embarqué* dans le plan d'action pris globalement, mais l'a fait avec succès.

Par conséquent, au terme de 1999, j'ai la conviction que la population, notre *patronne* ultime, sort gagnante.

De cela, et je le dis sans restriction, je suis très fier. Et simultanément, je suis reconnaissant aux cadres et aux employés de la Communauté d'avoir démontré une autre fois la grande capacité d'évolution et d'adaptation de cette institution qu'est la nôtre.

Enfin, d'un point de vue personnel, je remercie les gens avec qui j'ai travaillé en 1999, tant les directeurs et leurs employés que les élus, d'avoir fait de ma première année à la Communauté une période pleine d'énergie.

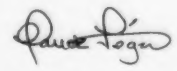

Claude Léger, ing.

Directeur général

VISION

- *Une organisation efficiente*
- *... misant sur l'engagement de ses* ***employés***
- *... pour rendre des* ***services de qualité***
- *... aux municipalités et aux citoyens*

OBJECTIFS

OBJECTIFS CORPORATIFS

- *Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses;*
- *Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations;*
- *Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM;*
- *Améliorer les services offerts aux membres des communautés culturelles.*

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Services «fournisseurs»

- *Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle;*
- *Prendre les mesures pour augmenter le niveau de satisfaction de la clientèle.*

Services «fournisseurs» et services «clients»

- *Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs;*
- *Faire participer activement les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies.*

Services administratifs

- *Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe.*

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Améliorer les services aux membres des communautés culturelles

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs

Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

MISSION

- Développe et met à jour l'information institutionnelle
- Évalue la performance organisationnelle

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Maintien de l'image de la CUM (interne, externe)
- Maintien de la CUM «en état de communiquer» (qualité des outils, cohérence des communications)

ACTIVITÉS

- Gère le site Web, le journal interne «le Tour de l'Île», les communications institutionnelles
- Soutient le CCRII
- Met à jour le tableau de bord des indicateurs de gestion de la CUM

DIRECTEUR

- Daniel Malo

FAITS SAILLANTS

En 1999, en plus de procéder à la mise à jour quotidienne du site Web de la CUM, la Division s'est particulièrement penchée sur le développement d'une nouvelle interface qui a été appliquée à la version française du site.

Durant l'année, la fréquentation du site Web s'est élevée à plus de 200 000 accès par semaine, suivant une évolution constante représentant une hausse de 100 % par rapport à 1998.

De concert avec les services concernés, la Division a également développé et mis en ligne divers projets dont le réseau de suivi du milieu aquatique et l'atlas métropolitain. Elle gère également le projet CUM-NET qui vise à offrir divers services Internet aux municipalités de la CUM.

RELATIONS INTERCULTURELLES ET INTERRACIALES

La Division des affaires corporatives de la CUM, qui a la responsabilité des relations interculturelles et interraciales, a consolidé la coordination des dossiers en cette matière. Après avoir élaboré et fait approuver son plan de travail par ses membres et par le comité exécutif de la CUM, le Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales (CCRII) de la CUM a porté l'essentiel de ses travaux sur le suivi de ses recommandations émises en 1995 sur la Police de quartier. En 1999, le CCRII, en association avec les municipalités du territoire de la CUM, a organisé sa troisième conférence annuelle sous le thème: *Regard sur le vieillissement et l'ethnicité*. Cette conférence s'est tenue le 23 septembre 1999 à Ville de LaSalle et plus de 200 personnes y ont participé. L'année 1999 fut aussi une année de renouvellement des membres au sein du CCRII où quatre nouveaux membres furent élus.

COMMUNICATIONS

Le secteur des communications de la Division des affaires corporatives a procédé pour une première année complète à la publication aux deux semaines du journal interne de l'organisation le *Tour de l'Île*, donnant lieu à la publication record de 437 articles. Il a stabilisé le personnel affecté à la production du *Tour de l'Île* et aux relations avec les médias. Il a également assigné une ressource en permanence au Service de l'environnement (Divisions de l'assainissement de l'air et de l'eau et de l'inspection des aliments). Il a procédé à l'inventaire et à la codification de la photothèque de la Station d'épuration. Il a participé à l'organisation de la remise des prix *Biosphère* lors de la *Journée de l'eau*, de même qu'à la tenue à Montréal des assises annuelles de la Conférence des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent dont la CUM était l'hôte. Enfin, pour le Centre de sécurité civile de la CUM, il a géré les communications relatives au rôle du Centre lors du passage à l'an 2000.

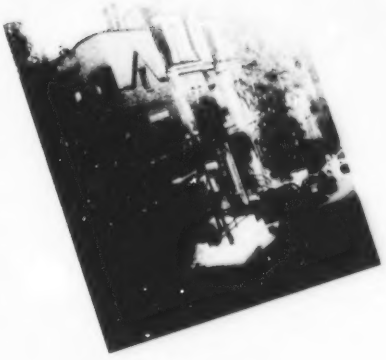

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

Faire participer les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies

MISSION

- Produit, tient à jour et défend les rôles d'évaluation foncière et locative pour fins de taxation par les 29 municipalités

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Permet l'uniformité du processus d'évaluation sur l'île
- Permet l'équité du mode de répartition des quotes-parts

ACTIVITÉS

- Établit le potentiel fiscal
- Procède à des évaluations et à des inspections
- Fait la mise à jour continue des rôles
- Apporte son expertise au processus de contestation
- Gère le processus de révision administrative

DIRECTEUR

- Jean Bélanger

FAITS SAILLANTS

Le Service de l'évaluation a entamé un dialogue constant avec ses principaux partenaires, tenu des séances d'information avec sa clientèle institutionnelle et réalisé un sondage de satisfaction auprès des contribuables du territoire. De plus, à la suite de la mise sur pied d'un centre de téléphonie, un soin spécial est apporté à bien aiguiller le contribuable; le Service de l'évaluation se propose d'ailleurs d'instaurer un système de suivi auprès de la clientèle de ce centre.

Le Service de l'évaluation a procédé à l'émission de 94 724 certificats de l'Évaluateur modifiant les rôles d'évaluation. Ces certificats, dont 64 283 touchaient les rôles de la valeur foncière et 30 441 les rôles de la valeur locative, ont été le résultat de diverses actions telles la construction de nouveaux bâtiments, la rénovation, les changements de propriétaires et les décisions du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

Au chapitre des contestations des rôles d'évaluation, le Service a procédé au traitement de 687 dossiers.

En septembre dernier, la désynchronisation amorcée en 1997 devait résulter au dépôt des rôles des 29 municipalités. Cependant, la Loi 46 adoptée en juin 1999 habilitait la CUM à les prolonger pour une année supplémentaire.

Le Service de l'évaluation a poursuivi son programme de réinspection résidentielle en effectuant 9 896 visites de propriétés.

Au 31 décembre, l'évaluation totale des propriétés aux fins des rôles fonciers était de 107,1 milliards de dollars. Le nombre de propriétés s'élevait à 396 050.

FAITS SAILLANTS

L'année 1999 fut pour la Division de la gestion des technologies de l'information (DGTI) une année d'implantation où se réalisa la mise en commun des ressources informatiques de la CUM, y compris la consolidation des effectifs concernés. Des ententes de service établissant les règles de gestion de l'informatique, les budgets et les services attendus ont ainsi été conclues avec l'Évaluation, la Station d'épuration des eaux usées, la Trésorerie et la Mise en valeur du territoire. Des pourparlers à cette fin furent également menés avec le Service de police de la CUM avec comme perspective une entente au début de l'année 2000.

La Division développa un nouveau cadre budgétaire et comptable en vue de permettre une gestion globale des ressources informatiques. La DGTI a aussi adopté un code de valeurs de gestion comprenant la qualité des services, le partenariat, la préoccupation et le professionnalisme de son personnel. Elle a établi des orientations pour ses objectifs d'avenir, sa planification stratégique et sa structure de fonctionnement. Son comité de gestion a également mis sur pied des comités d'amélioration sur les orientations technologiques, le développement des ressources humaines, la qualité des services, les finances et les communications.

AXES STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs

Faire participer les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies

Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

MISSION

- Supporte les besoins d'affaires des services de la CUM en fournissant l'expertise et les services en matière de technologies de l'information.
- Conseille la CUM en matière d'évolution technologique et de gestion des informations corporatives.

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Confère la continuité et l'efficacité de la prestation des services informatiques au plus bas coût possible
- Assure la cohérence et la convergence des diverses plates-formes technologiques
- Permet une vision et une planification globales des ressources humaines et budgétaires informatiques

ACTIVITÉS

- Gère le parc bureautique et le réseau de télécommunication

DIRECTEUR

- Daniel Malo

AXES STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations
Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM
Améliorer les services aux membres des communautés culturelles
Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle
Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs
Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

FAITS SAILLANTS

L'année 1999 fut marquée par l'implantation de la nouvelle structure de la Division des ressources humaines davantage orientée vers la gestion intégrée des différentes activités en ressources humaines en mettant sur pied le concept de *guichet unique* pour ses clients.

La Division a réalisé maints dossiers à caractère corporatif telle l'implantation du nouveau plan de rémunération du personnel cadre. Elle a tenu plusieurs séances de travail de son comité de productivité (cols blancs) visant à réduire les coûts de main-d'œuvre, a offert sa collaboration en matière de développement organisationnel et de restructuration de certains services et a animé les négociations ou assisté les services dans le cadre du passage à l'an 2000.

Parallèlement à ces dossiers, la Division des ressources humaines a tenu 52 concours de sélection, dispensé plus de 150 jours de formation et procédé au traitement de 1 160 réclamations d'assurance-salaire ou d'accidents du travail.

MISSION

- Conseille les gestionnaires et la direction générale en matière de gestion des ressources humaines

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Adapte les gestions des ressources humaines à la réalité opérationnelle
- Favorise l'autonomie des gestionnaires

ACTIVITÉS

- Programmes de recrutement, sélection, formation, classification, rémunération du personnel
- Programme d'aide aux employés, de respect de la personne, de santé et sécurité
- Négociation des conventions collectives, relations de travail, communications avec les syndicats
- Programme d'analyse organisationnelle

DIRECTEUR

- Jacques Robillard

FAITS SAILLANTS

Des 2 234 dossiers opérationnels présentement actifs aux Services juridiques, 1 166 ont été ouverts au cours de l'année 1999.

En matière de litiges civils, la Communauté a versé durant l'année 522 325 $ en capital, indemnité additionnelle, intérêts et frais à l'encontre de litiges civils totalisant 87 334 391 $ en capital.

Elle a également versé une somme de 16 480 $ en capital et frais en règlement de réclamations, avant l'institution de procédures judiciaires, totalisant 689 337 $ en capital.

MISSION

- Fournit des services de nature juridique ainsi que l'expertise d'évaluation de sinistres et de réclamations dans les domaines du Droit reliés aux compétences de la CUM

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Procure à la CUM une protection permanente de ses droits et assure le respect de ses obligations

ACTIVITÉS

- Assure la défense des droits de la CUM
- Exerce des fonctions-conseil en matière juridique

DIRECTRICE

- Me Jacqueline Leduc

AXES STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs

Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

Soutien technique (Service du)

Axes stratégiques 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations
Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM
Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle
Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs
Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

Mission
- Fournit l'expertise et le service dans les activités de soutien

Importance stratégique
- Confère la permanence et l'efficacité de la prestation de services et le maintien des coûts au plus bas niveau possible

Activités
- Gère l'imprimerie, la téléphonie, les approvisionnements, les immeubles
- Réalise les projets immobiliers (location, construction)
- Exécute les appels d'offres

Directeur
- Serge Allie

Faits saillants

Pour la Section des projets immobiliers de la Division de la gestion immobilière, l'année 1999, avec l'ouverture du Centre opérationnel Est et le poste de quartier nº 36, marqua la fin du grand projet de la Police de quartier.

Par ailleurs, en conséquence de l'acquisition de l'édifice du 1441, rue St-Urbain, futur quartier général du Service de police de la CUM, les plans et devis de réaménagement nécessaires ont été complétés. L'appel d'offres public a été lancé et le contrat a été octroyé. La livraison du nouveau quartier général est prévue pour septembre 2000.

En vue du passage à l'an 2000, toutes les unités du Service du soutien technique ont été mises à contribution afin d'assurer le bon fonctionnement des immeubles, de leurs composantes et des services de télécommunication. Des ententes sont intervenues avec différents fournisseurs afin d'assurer l'assistance requise à l'ensemble des services opérationnels de la CUM.

Le Service a également révisé et complété l'information de ses pages Web sur le site de la CUM, particulièrement pour le bénéfice des fournisseurs de biens et services, et a entrepris la réalisation d'un site Intranet pour faciliter l'accessibilité de l'information à l'interne.

La Division des achats a également poursuivi son programme d'achats coopératifs avec les municipalités du territoire et des contrats pour plus de 3 300 000 $ ont été octroyés.

La Section imprimerie a modernisé ses équipements de reprographie et amélioré sa capacité de réponse au niveau des besoins de la clientèle interne.

FAITS SAILLANTS

1999 fut une année tout à fait particulière pour la Trésorerie qui a appuyé les travaux du comité du budget conduisant à l'adoption, au cours de la même année, de deux budgets par le Conseil de la Communauté.

En effet, chaque année où se tient une élection générale à la Ville de Montréal qui survient normalement en novembre, l'adoption du budget de la Communauté, peut être reportée. Ainsi, exceptionnellement, le budget 1999 fut adopté le 3 mars 1999. Il comportait une légère augmentation des répartitions aux municipalités de 11,4 millions de dollars, soit 1,4 %.

Le budget de l'année 2000 fut quant à lui adopté en novembre 1999. Il fut préparé conformément aux nouvelles normes gouvernementales de comptabilisation et de présentation de l'information financière municipale. Il maintenait à 818,9 millions de dollars les répartitions aux municipalités. L'adoption des nouvelles normes a exigé un effort particulier des responsables du processus budgétaire et de la comptabilité. D'ailleurs, pendant plusieurs mois, des membres du personnel de la Trésorerie avaient oeuvré à l'évaluation des impacts budgétaires et comptables de la réforme.

La Trésorerie a également produit en mars 1999 les états financiers annuels vérifiés de la Communauté urbaine de Montréal et des caisses de retraite. Les vérificateurs externes ont exprimé une opinion sans restriction sur ces états financiers.

Des représentants de la firme Moody's ont procédé à l'analyse de la situation financière de la Communauté pour mettre à jour sa cote de crédit.

Pour tenir compte du passage à l'an 2000, des modifications importantes ont été apportées aux systèmes financiers tant pour la gestion de la paie que la comptabilisation de toutes les transactions financières et comptables. La Trésorerie a aussi complété la migration technologique des systèmes reliés à la paie et implanté une version plus conviviale du système financier GESCU$, tout en continuant d'investir dans les outils bureautiques complémentaires.

La Trésorerie a réalisé deux transactions de financement à long terme en 1999. D'abord, en mai, une émission d'obligations sur le marché public canadien a permis un emprunt de 50 millions de dollars pour des périodes variant de trois à dix ans. Le programme de financement fut complété en juin par un emprunt bancaire de 27 millions de dollars américains pour une période de quatre ans afin de refinancer des dettes échues.

La Trésorerie a aussi pour mandat de gérer les éléments d'actifs des régimes de retraite des employés cadres et des employés syndiqués de la Communauté urbaine de Montréal. Cette gestion est faite en conformité aux politiques de placement adoptées par les comités de gestion des caisses de retraite. En 1999, la valeur des placements a franchi le cap du demi-milliard de dollars pour atteindre 534 millions de dollars au 31 décembre.

AXES STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Augmenter et améliorer les relations clients-fournisseurs

Faire participer les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies

Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

MISSION

- Assure que les flux financiers nécessaires à l'exécution des activités de la CUM répondent aux standards prescrits

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Assure la qualité des prévisions budgétaires
- Procure efficience et synergie aux systèmes de gestion

ACTIVITÉS

- Prépare le budget
- Contrôle les revenus, les dépenses, les salaires, le paiement des comptes
- Certifie la disponibilité des crédits
- Perçoit les recettes
- Gère la rémunération et le financement

DIRECTEUR

- Robert Juneau, CA

AXES STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations
Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM
Faire participer les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies

MISSION
- Confectionne le schéma d'aménagement
- Voit à l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

IMPORTANCE STRATÉGIQUE
- Stratégie collective et harmonieuse du développement de l'île
- Capacité d'analyse critique des actions gouvernementales

ACTIVITÉS
- Gestion des activités liées au schéma d'aménagement
- Études et analyses liées au développement de l'île

DIRECTEUR
- Jacques-Errol Guérin

FAITS SAILLANTS

AMÉNAGEMENT (DIVISION DE L')

Le 21 avril 1999, le Conseil de la Communauté a autorisé la création du Service de la mise en valeur du territoire en remplacement du Service de la planification du territoire. Le nouveau service regroupe désormais la Division de l'aménagement (anciennement la Division de l'aménagement et des affaires métropolitaines) et la Division des services aux usagers – parcs-nature (auparavant la Division des parcs-nature).

En 1999, la Division de l'aménagement a reçu le mandat de gérer divers dossiers tels que la mise en valeur du ruisseau Bertrand et des rapides de Lachine sur un mode de concertation avec les municipalités et les organismes du milieu concernés.

La Division a participé à des comités conjoints avec les ministères des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM), des Transports (MTQ) et celui de l'Environnement du Québec (MENV) pour veiller au bon cheminement des dossiers relatifs au territoire de la CUM et à ceux d'ordre métropolitain qui pourraient en découler. De plus, la Division a mis en place un réseau de contacts afin de développer des relations favorables avec d'autres clients et interlocuteurs externes stratégiques.

La Division de l'aménagement a signé une entente de partage de responsabilités avec la Division de la gestion des technologies de l'information (DGTI) concernant la géomatique et le transfert d'employés.

Au cours de l'année, la Division a poursuivi l'élaboration d'un atlas métropolitain et la fusion des géobases CUM-SPCUM. Une modification au schéma d'aménagement a permis d'alléger la procédure de mise en vigueur des modifications au règlement de zonage des municipalités en matière de densité d'occupation du sol.

À la demande de la Commission de l'aménagement, la Division a tenu deux rencontres avec le ministère de l'Environnement du Québec et les municipalités du territoire afin de vérifier l'intérêt de celles-ci à participer à une démarche d'élaboration d'un plan de gestion des rives, du littoral et des plaines inondables. La Division a également signé une entente interorganisme sur les rapides de Lachine et a vu à la réalisation d'une codification administrative du schéma d'aménagement.

Par ailleurs, la Division a encadré les activités d'aménagement et d'entretien des parcs-nature et ce, dans le respect de l'ensemble des échéanciers et des coûts relatifs aux travaux d'entretien et d'aménagement du réseau des parcs-nature. Elle a également développé un programme de gestion des paysages, ce qui constitue pour elle une approche novatrice en matière de gestion intégrée du milieu.

Enfin, la Division a négocié l'entente qui a mené à la signature d'un bail avec la Ville de Montréal pour l'utilisation d'une partie des terrains de la Station d'épuration et du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, propriété de la CUM, permettant la réalisation du Club de golf de l'Île-de-Montréal.

FAITS SAILLANTS

SERVICES AUX USAGERS – PARCS-NATURE (DIVISION DES)

Au cours de l'année, la Division des services aux usagers – parcs-nature a poursuivi les efforts entrepris dans le cadre du virage récréotouristique pour maximiser ses revenus et réduire ses dépenses.

Les revenus provenant de la tarification des stationnements, de la plage et de la base de plein air du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, de la location de salles ainsi que de la location de sites pour tournages de films ont totalisé 732 500 $. Ainsi, la Division a réalisé en 1999 des revenus supérieurs de l'ordre de 17 % par rapport aux cibles budgétaires.

MISE EN MARCHÉ

La Division a accentué la mise en marché, notamment par la promotion de ses activités et services auprès du grand public. Un nouveau concept de calendrier d'activités a été élaboré et le réseau de distribution a été élargi, entre autres par l'encartage du calendrier dans le quotidien La Presse. Des relations de presse accentuées ont produit une importante couverture médiatique sur les parcs-nature. De plus, un nouveau concept des pages Web des parcs-nature a été réalisé sur le site de la CUM et une page sur les conditions quotidiennes de ski a été ajoutée.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Le programme «service-client» a été renforcé à l'égard des activités d'accueil, des stationnements, du contrôle des chiens et du traitement des plaintes. À cet effet, une formation sur la gestion des clientèles difficiles a été donnée au personnel d'accueil.

La mise en application de nouveaux constats d'infraction est entrée en vigueur. Les équipes de patrouilleurs ont reçu la formation requise et une entente est intervenue avec certains postes de quartier du SPCUM pour patrouiller dans les parcs-nature.

Par ailleurs, des sondages ont été réalisés sur la satisfaction de la clientèle concernant la plage et la ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Pour ce qui est de la limitation de la charge fiscale relative aux parcs, la division a poursuivi l'optimisation des contrats, méthodes et processus d'entretien des parcs-nature du réseau, ainsi que l'autofinancement global de ses activités d'accueil, récréatives, éducatives et commerciales, et elle a accentué ses démarches pour l'obtention de commandites. Elle a poursuivi la réalisation du plan de rentabilisation des bâtiments de la Division, notamment l'exploitation du manoir MacDougall par des tournages de films et de la maison Brunet par un partenariat avec la Corporation D-Trois-Pierres pour la location de salles.

PARTENARIATS

La Division a poursuivi le développement en partenariat de projets majeurs avec:

- **Cité Historia** pour le développement du complexe historique du Sault-au-Récollet du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, la finalisation du bistro-terrasse et la sollicitation de subventions;
- **Corporation D-Trois-Pierres** pour le développement de la ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques grâce à la construction d'une nouvelle terrasse et d'un comptoir de service et la finalisation du nouveau magasin général;
- **Le Groupe uni des éducateurs pour l'environnement** (GUEPE) par une entente sur les services éducatifs offerts au grand public en sciences de la nature portant le nombre des activités de 50 à 150 par année.

Enfin, la Division a procédé à de nombreuses recherches sur le développement de projets pour le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et pour le parc agricole du Bois-de-la-Roche; dans ce dernier cas en collaboration avec le milieu agricole québécois et la Société de développement et de promotion du parc agricole.

MISSION
- Préserve le patrimoine naturel placé sous sa juridiction
- Rend ce patrimoine attrayant, accessible
- Remplit une fonction pédagogique auprès du public

ACTIVITÉS
- Développement de programmes d'activités pour usagers
- Accroissement de la valeur perçue en vue d'un financement partiel en mode récréotouristique

IMPORTANCE STRATÉGIQUE
- Reconnaissance de la portée régionale de certains sites
- Enrichissement de l'offre de loisirs de plein air

DIRECTEUR
- Jacques-Errol Guérin

AXES STRATÉGIQUES 1999

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Améliorer les services aux membres des communautés culturelles

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

Bureau du taxi (Division du)

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Améliorer les services aux membres des communautés culturelles

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

Mission

- Suscite l'amélioration du service à la clientèle
- Voit à l'observance de la Loi et des règlements régissant le transport par taxi

Importance stratégique

- Normalise les services de taxi
- Contribue à raffermir l'image favorable du territoire

Activités (autofinancées)

- Administre les examens, émet les permis de travail
- Traite les plaintes du public et de l'industrie
- Agit comme mandataire de la SAAQ (permis et immatriculation)

Directeur

- Richard Boyer

Faits saillants

Le Bureau du taxi a effectué à son comptoir de service 111 514 transactions avec ses diverses clientèles, soit une augmentation de près de 7 % par rapport à l'an dernier.

Le Bureau est également mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le renouvellement des permis de conduire, des cartes d'assurance-maladie et l'émission des plaques automobiles. La clientèle utilisant ces services a augmenté en 1999 de plus de 10 %.

Le Bureau du taxi a collaboré en 1999 à une étude sur la satisfaction de la clientèle.

Le réaménagement complet des locaux du Bureau du taxi effectué à l'automne 1998, qui incluait l'agrandissement de la salle d'attente, l'augmentation du nombre de guichets de service ainsi que la mise en place d'un comptoir d'accueil ont contribué à augmenter la qualité du service offert à la clientèle.

Au chapitre de la surveillance des activités réglementées, le Bureau du taxi a poursuivi son programme d'inspection des véhicules et a accentué ses efforts pour assurer la conformité aux règlements des détenteurs de permis. Au total, 30 902 inspections ont été effectuées au cours de l'année, soit une augmentation de près de 24 % par rapport à 1998.

Par ses efforts, le Bureau du taxi a également contribué à contrer le maraudage à l'aéroport de Dorval ainsi que le transport illégal. À cet effet, 1 435 interventions furent effectuées en 1999.

Enfin, durant l'année 1999, le Bureau, avec ses principaux partenaires, a procédé à la formation de 810 chauffeurs dans le cadre du programme *Taxi Ambassadeur*, qui vise à renseigner les chauffeurs de taxi sur les techniques du service à la clientèle ainsi que sur les principaux attraits touristiques régionaux. La participation à ce programme de perfectionnement est d'ailleurs requise des chauffeurs désirant offrir leurs services au Casino de Montréal et à l'aéroport de Dorval. Au 31 décembre 1999, plus de 3 200 chauffeurs de taxi détenaient ce type de permis, soit plus du tiers des permis de travail en vigueur sur le territoire de la CUM.

FAITS SAILLANTS

Fort d'une approche centrée sur la prospection de nouveaux projets d'investissement et sur la finalisation de ces derniers, en partenariat avec le milieu montréalais, l'Office a continué d'affirmer son leadership. En 1999, il fut associé à la réalisation de 45 projets représentant 415 millions de dollars en investissements annoncés et plus de 3 700 emplois créés ou maintenus. Ces objectifs ont été atteints au moyen de 17 déplacements à l'étranger soit 106 jours-personnes de prospection.

L'Office a également publié et distribué à travers le monde deux numéros du bulletin *Les Affaires en bref*.

Son comité d'échanges sur le développement économique s'est réuni trois fois au cours de l'année, dans le but d'analyser les modes de collaboration entre l'Office et les municipalités de la CUM et de rendre compte de ses activités aux commissaires locaux.

Le Comité aviseur, composé d'élus et de gens d'affaires, dont le rôle est de guider et d'appuyer l'Office dans ses choix stratégiques, s'est réuni trois fois en 1999.

Finalement, à sa séance du 8 décembre 1999, le Conseil de la CUM a approuvé les paramètres d'une entente avec Montréal International qui a pour objet de confier à cette dernière l'organisation et la gestion des activités de promotion et de prospection des investissements étrangers jusqu'ici dévolues à l'Office de développement économique.

PLUS STRATÉGIQUES 1999

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

MISSION

- Fait connaître à l'étranger les qualités économiques du territoire
- Sollicite puis soutient les investisseurs étrangers

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Création d'une identité concurrentielle de l'île aux yeux des investisseurs
- Stratégies communes et économies d'échelle pour les municipalités

ACTIVITÉS

- Prospection et finalisation de projets d'investissements
- «Service après-vente» auprès des investisseurs installés

DIRECTRICE

- Sylvie Mercier

Assainissement de l'air et de l'eau (Division de l')

Mission

- Préserve ou améliore la qualité de l'air et du milieu aquatique
- Protège les personnes, leurs biens et leur environnement
- Protège les ouvrages d'assainissement des eaux

Importance stratégique

- Uniformité des standards environnementaux sur l'île
- Exercice par la CUM de sa responsabilité particulière découlant de la réalité métropolitaine du territoire (la concentration de résidences et d'industries produit un impact majeur sans égal au Québec)

Activités

- Contrôle des émissions atmosphériques
- Contrôle des rejets d'eaux usées dans les réseaux d'égout et les cours d'eau

Directeur

- Dr Jean Troalen, M.V.

Axes stratégiques 1999

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Faits saillants

Le règlement 90-4 sur la qualité de l'air, précisant les normes d'incinération des déchets, est entré en vigueur le 10 mars 1999. Le 1er juillet, l'ordonnance 129-1 sur la tarification relative à l'assainissement des eaux usées ramenait de 200 000 m^3/an à 150 000 m^3/an la limite du volume des rejets d'eaux usées industrielles déversées à l'égout.

Au cours de l'année, le personnel de la Division a participé aux travaux du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les thèmes de la gestion de l'eau au Québec et de la pollution industrielle, aux travaux du Comité sur le volet industriel urbain du plan d'intervention Saint-Laurent/Vision 2000 et au projet pilote de coopération et de gestion environnementale avec le ministère de l'Environnement du Québec et les associations patronales et industrielles.

Il a également participé aux travaux du Comité permanent de suivi des eaux usées du territoire de la CUM et du Regroupement montréalais pour la qualité de l'air et il a organisé plusieurs rencontres avec des comités de citoyens.

Plusieurs dossiers importants ont été présentés lors des séances publiques de la Commission permanente de l'environnement: la problématique du transport transfrontalier du mercure et des propositions pour une réduction de ce contaminant à la source; la gestion des eaux usées contenant des glycols utilisés pour le dégivrage des avions à l'Aéroport de Dorval, l'état de la situation concernant le contrôle de la pollution à la cour de triage de Côte St-Luc, ainsi que le projet d'autofinancement des activités de contrôle de la Division (présentation d'un système de tarification pour les permis d'exploitation, les effluents gazeux et les rejets à l'égout).

Le manque de préparation des entreprises au passage à l'an 2000 étant susceptible de provoquer des pollutions accidentelles, de nombreuses lettres leur ont été envoyées pour les sensibiliser à cette problématique. Un colloque sur ce sujet a été organisé conjointement avec le Centre de sécurité civile de la Communauté.

Les interventions sectorielles de réduction des pollutions se sont poursuivies en 1999 auprès des entreprises du secteur de la flexographie sur pellicules de plastique et des crématoriums. Des efforts importants de dépollution leur ont été demandés et les correctifs seront apportés dès l'an 2000.

Un programme d'échantillonnage en rive a été mis en place en 1999 pour mieux cerner les pollutions résiduelles causées par une mauvaise interception des eaux usées ou par les débordements pluviaux. Les résultats de ces prélèvements, qui constituent également une information précieuse pour l'exercice des activités récréatives, ont été publiés chaque semaine au cours de l'été.

Le programme de tarification des effluents industriels est entré dans sa phase II. Ainsi, 62 industries étaient concernées par ce programme qui a fourni des revenus de 3 143 634 dollars réinvestis en grande partie dans le programme d'économie d'eau potable des municipalités de la CUM. Les travaux de caractérisation des effluents industriels ont, quant à eux, rapporté 322 603 dollars.

La section des laboratoires a consolidé ses programmes de contrôle de la qualité des analyses chimiques et microbiologiques touchant à l'air, aux eaux usées et aux aliments. Elle a poursuivi avec succès la validation des procédures écotoxicologiques mises au point antérieurement et des nouvelles méthodes d'analyse des composés organiques volatils en procédant à des essais interlaboratoires. Ces travaux ont fait l'objet de présentations lors de conférences internationales et de deux publications dans des revues scientifiques.

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Améliorer les services aux membres des communautés culturelles

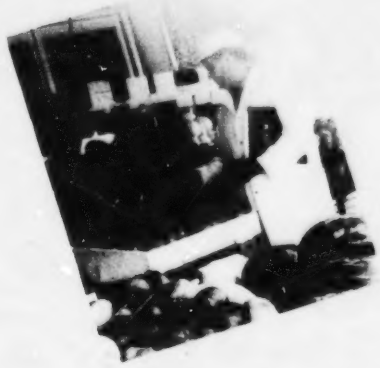

FAITS SAILLANTS

Les visites d'établissements constituent l'essentiel des activités découlant du mandat de la Division. Ces visites permettent aux 36 inspecteurs de la Division de l'inspection des aliments de s'assurer que les quelque 12 000 établissements de restauration et de vente d'aliments au détail du territoire de la Communauté sont conformes aux dispositions du règlement 93.

En 1999, les inspecteurs ont réalisé 33 890 inspections au cours desquelles ils ont constaté 9 804 infractions; 151 poursuites judiciaires ont été intentées contre les établissements contrevenants qui refusaient d'obtempérer. Quelque 6 847 échantillons d'aliments ont été prélevés par les inspecteurs de la Division et les laboratoires du Service de l'environnement de la Communauté ont procédé à 29 513 analyses.

Au cours de l'année, la Division a traité 1 822 plaintes provenant essentiellement des consommateurs. La malpropreté des lieux, des aliments de qualité douteuse et la disposition inadéquate des déchets sont le plus souvent à l'origine de ces plaintes. De plus, 86 épisodes de toxi-infections alimentaires ont été rapportés à la Division et ils ont fait l'objet d'enquêtes auprès des établissements impliqués.

La Division a mis en œuvre en 1999 les programmes d'inspection découlant de la signature, à l'automne 1998, de l'entente auxiliaire entre l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sur l'application des programmes fédéraux dans les établissements de restauration et de vente au détail d'aliments. Grâce à une formation dispensée par le gouvernement fédéral aux inspecteurs désignés de la Division, ces derniers ont réalisé en 1999 des inspections auprès de détaillants de certaines chaînes d'alimentation pour vérifier la conformité de l'étiquetage des produits emballés sur place.

Rappelons qu'avant la signature de cette entente, la vérification de plusieurs exigences réglementaires sur l'étiquetage dans le secteur tertiaire était sous la responsabilité de l'ACIA. Dans le cadre de ces programmes, la Division a également procédé au traitement de 60 plaintes transmises par l'ACIA et effectué la vérification de l'efficacité des procédures de rappels d'aliments dans quelque 40 cas.

En 1999, la CUM a représenté les municipalités liées sous entente avec le MAPAQ au comité formé par le Ministère afin de développer un projet de réglementation qui regroupe l'ensemble des dispositions réglementaires existantes ou complémentaires applicables au secteur.

MISSION

- Assure la qualité et l'innocuité des aliments préparés, servis et vendus dans les établissements de restauration et de vente au détail d'aliments
- Surveille la salubrité des lieux

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Nécessité d'une surveillance de ce secteur dans un contexte métropolitain
- Maintien de standards uniformes sur l'île

ACTIVITÉS

- Inspection en fonction des risques à la santé des activités de préparation, de transformation, de conservation et de manipulation des aliments
- Actions en justice à l'égard des contrevenants
- Fonction-conseil auprès des commerçants, promotion des bonnes pratiques dans la manipulation des aliments
- Analyses et expertises

DIRECTEUR

- Dr Jean Troalen, M.V.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (DIVISION DE LA)

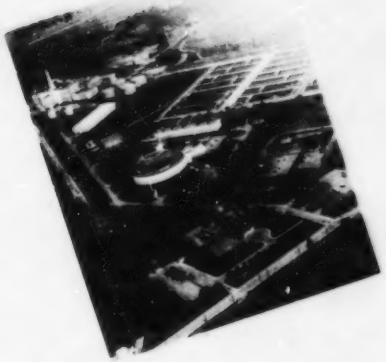

MISSION

- Intercepte et épure les eaux usées du territoire
- Valorise les résidus

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Constitue une solution commune et économique au problème régional de préservation des ressources
- Procure à la CUM un leadership écologique et technologique

ACTIVITÉS

- Opère et entretient les équipements d'épuration conformément à la réglementation environnementale
- Maintient à jour les procédés pour accroître leur efficience
- Crée des partenariats avec les populations et institutions connexes
- Recherche une solution aux neiges usées

DIRECTEUR

- Réjean Levesque, ing.

AXES STRATÉGIQUES 1999

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Faire participer les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies

FAITS SAILLANTS

Conformément aux orientations de la CUM, la Station d'épuration des eaux usées a participé à une étude de balisage des diverses stations canadiennes d'épuration.

Dans le cadre des préparatifs du passage à l'an 2000, le personnel informatique a poursuivi tout au long de l'année la vérification et la mise à niveau de tous les systèmes informatiques à partir du Système intégré de commande et de surveillance des procédés (SICOS) jusqu'aux 500 systèmes de premier niveau. Ces travaux ont aussi porté sur le réseau local de communication, les 11 mini-ordinateurs, les 150 postes de travail et les 40 applications. Ils se sont terminés par la préparation d'un plan de contingences.

Du point de vue climatique, l'année 1999 fut caractérisée par de faibles débits printaniers et de longues périodes de sécheresse entrecoupées tout au long de l'été et de l'automne de courtes périodes de très fortes pluies. Ces conditions climatiques, combinées à l'utilisation d'un nouveau coagulant, ont occasionné des coûts de traitement plus élevés au cours du printemps et des nuisances olfactives dans la Station et dans son voisinage au cours de l'été jusqu'à tard en automne.

Pour éliminer ces nuisances, un réseau de *résidants observateurs* a été mis en place et une campagne d'identification des sources d'odeurs a été amorcée. Cela a amené la Station à apporter d'importants correctifs dans sa chambre de transfert de l'air vicié aux incinérateurs, à modifier certains systèmes de ventilation, à ajouter des systèmes de détection de gaz, à acquérir un appareil très sensible de mesure du H_2S, à améliorer les unités de traitement d'odeurs et à en automatiser le fonctionnement. Selon les citoyens, ces actions et un meilleur suivi des plaintes ont réduit les épisodes de nuisances.

Commencés à l'automne 1998, le développement et l'implantation d'un Système intégré de gestion de la maintenance d'environ 28 000 équipements et de gestion des approvisionnements et du magasin se sont poursuivis en 1999. Ce système offrira à l'été 2000 une interface moderne et facile d'utilisation à quelque 200 usagers, sans compter une amélioration prévisible de l'efficacité.

La Station a poursuivi l'amélioration des procédés et la réduction des coûts. Elle a mis à l'essai un nouveau type de polymère, ainsi qu'un procédé, développé par l'INRS-EAU, de réduction des métaux et des odeurs dans les boues. Elle a amélioré son processus de dosage des coagulants et a poursuivi le développement du processus d'optimisation du contrôle des intercepteurs.

La Station a remporté la médaille d'or du Salon sur l'implantation de la qualité 1999 du Mouvement québécois de la qualité. Cela concernait l'application, dans l'évaluation des besoins de formation de ses électrotechniciens, d'une méthode d'analyse qualitative et quantitative des capacités d'intervention de la main-d'œuvre. Cette méthode sera appliquée d'ici trois ans aux autres postes de travail.

De nombreuses interventions ont été effectuées au chapitre de la santé-sécurité, notamment l'isolation des quais de chargement des cendres; la caractérisation des gaz dans la chambre de transfert de l'air vicié aux incinérateurs; l'installation de détecteurs permanents de gaz; l'inspection majeure des ponts roulants; la formation d'employés au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), en secourisme, en opération de ponts roulants et de chariots élévateurs, etc.

Enfin, la Station a accru sa collaboration avec les municipalités en vue de réduire le gaspillage d'eau sur son territoire, et avec les comités de citoyens pour réduire les rejets de contaminants aux cours d'eau. Elle a de plus présenté un mémoire remarqué sur la gestion de l'eau au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

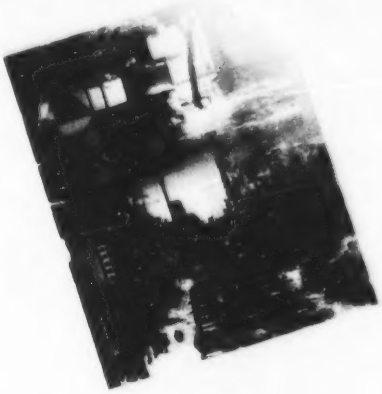

FAITS SAILLANTS

Les activités du Centre de sécurité civile (CSC) ont connu une intensité exceptionnelle en 1999 en raison de la préparation au passage à l'an 2000. L'état de préparation collectif des municipalités a grandement progressé. La préparation interne de l'organisation de sécurité civile de la CUM et du CSC ont connu un haut niveau de raffinement.

ÉTAT DE PRÉPARATION COLLECTIF

Des dispositifs comme la Table ronde de l'an 2000 et le Comité de coordination de sécurité civile ont permis de voir que tous les secteurs de la société étaient prêts pour le passage à l'an 2000: monde financier, transports, infrastructures essentielles, municipaiités, intervenants d'urgence, réseau de la santé et des services sociaux, services ambulanciers, aéroport, port, etc.

Grâce aux travaux des réseaux intermunicipaux et des regroupements intermunicipaux en mesures d'urgence, l'état de préparation des municipalités a connu un progrès significatif. Cet état de préparation a été vérifié grâce à deux sondages effectués en mai et en octobre.

Au chapitre des communications, une collaboration exceptionnelle avec Bell Canada a permis la publication, dans les bottins téléphoniques du territoire de la CUM, de pages informant les citoyens des précautions à prendre en cas de sinistre. La majorité des municipalités ont en outre publié un dépliant local d'information sur les mesures à prendre en cas de sinistre ou pour le passage à l'an 2000.

ÉTUDE DES RISQUES

Le rapport final sur les inondations majeures pouvant frapper l'île de Montréal a été complété et sera transmis aux municipalités au cours de l'année 2000.

La deuxième phase de l'étude du risque d'écrasement d'avions a été entreprise par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO).

Une étude sur les risques de tremblement de terre a été amorcée par le CSC en collaboration avec des chercheurs de l'Université McGill.

La poursuite de la démarche de caractérisation des systèmes de support à la vie (eau potable, eaux usées, réseau gazier, etc.) a permis d'acquérir de nouvelles données numérisées qui serviront à évaluer l'interdépendance et la vulnérabulité de ces systèmes.

LES PLANS D'URGENCE

Le CSC a produit ou révisé et terminé au cours de l'année les plans suivants:

- Le *Plan d'intervention de l'organisation de sécurité civile de la CUM* destiné à régir le support que la CUM et ses partenaires fournissent aux municipalités en cas de sinistre majeur. Ce plan comportait le recrutement et l'affectation d'environ 30 employés de la CUM au centre de coordination d'urgence;
- Un plan spécifique pour le passage à l'an 2000;
- Le *Plan de mesures d'urgence du CSC* en tant que service de la CUM et comme partie du *Plan d'urgence corporatif.*

AMÉLIORATIONS AU PLAN TECHNIQUE ET LOGISTIQUE:

- Exercice le 17 décembre pour vérifier les systèmes de communications et la logistique;
- Essai d'un nouveau système de communication radio fourni gratuitement aux municipalités par Bell Mobilité lors de l'exercice et pour le passage à l'an 2000;
- Base de données des ressources complétée;
- Recherche d'un logiciel en mesures d'urgence pour les municipalités, les intervenants et la CUM;
- Collaboration du Centre d'urgence 9-1-1 à l'amélioration de la réponse au public en cas de sinistre majeur grâce à son centre de relève miroir;
- Mise à jour des pages Web du CSC sur le site de la CUM.

MISSION

- Supracoordination des intervenants en cas de sinistres majeurs
- Aide les municipalités à se préparer aux sinistres majeurs, y compris dans la phase de rétablissement

ACTIVITÉS

- Création de partenariats au cours des quatre phases d'un sinistre: prévention, préparation, intervention, rétablissement
- Analyses des risques majeurs pouvant affecter le territoire

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Assure la réponse aux municipalités et les liens avec la Sécurité civile du Québec

DIRECTEUR

- Jean-Bernard Guindon

AXES STRATÉGIQUES 1999

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

CENTRE D'URGENCE 9-1-1 (DIVISION DU)

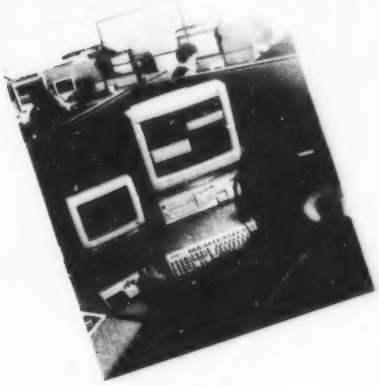

Accroître l'efficacité, maximiser les revenus autres que les contributions des municipalités, réduire les dépenses

Se doter d'indicateurs de performance et se comparer à d'autres organisations

Améliorer la cohésion et le sentiment corporatif des services de la CUM

Améliorer les services aux membres des communautés culturelles

Instaurer des mécanismes d'évaluation de la satisfaction de la clientèle

FAITS SAILLANTS

MISSION
- Assure la population d'un traitement rapide des situations d'urgence et fournit le secours approprié

IMPORTANCE STRATÉGIQUE
- Assure un traitement uniforme des urgences sur tout le territoire
- Procure une efficacité accrue par l'acheminement des appels aux intervenants requis

ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES
- Gestion des appels sur le mode tri et aiguillage
- Coordination des intervenants secondaires

DIRECTEUR
- Richard Boyer

En novembre 1996, à la suite d'une recommandation de la Commission permanente de la sécurité publique, le Centre d'urgence 9-1-1 recevait le mandat de revoir sa mission et de confier au Service de police de la CUM le soin de traiter ses propres appels. Ainsi, depuis le 19 octobre 1997, la mission du Centre d'urgence consiste désormais à procéder à la réception, au tri et à l'acheminement de tous les appels d'urgence aux intervenants prioritaires liés au réseau 9-1-1 et d'assurer la coordination auprès des intervenants secondaires.

En 1999, le Centre d'urgence 9-1-1 a répondu à 1 245 908 appels. De ces appels, 97 % ont obtenu une réponse à l'intérieur d'un délai allant de 0 à 6 secondes (soit le délai d'une seule sonnerie téléphonique), tandis que la moyenne du temps de traitement d'un appel a été de 47 secondes, soit une baisse de 3 secondes par rapport à l'an passé.

La nouvelle mission du Centre a également entraîné l'aménagement d'un nouveau centre d'appels; celui-ci étant à la fine pointe de la technologie, il recevait en 1999 pas moins de 27 délégations en provenance des États-Unis, d'Europe, d'Amérique du Sud, de l'Afrique et de l'Asie. Tous les équipements électriques, téléphoniques et informatiques ont été installés en duplication afin d'assurer la relève des équipements ainsi qu'un service continu même en situation de sinistre.

À la lumière de l'analyse des événements entourant la crise du verglas de janvier 1998, où, en douze jours, les préposés ont répondu à plus de 72 000 appels (soit une augmentation de 80 % par rapport à la même période en 1997), le directeur du Centre d'urgence recommandait la mise sur pied d'un centre de relève. Identique au centre d'appels primaire en ce qui a trait à l'équipement téléphonique et informatique, ce centre secondaire est pleinement fonctionnel depuis le 1er avril 1999. Ainsi, en cas de défaillance des systèmes au centre primaire, les appels peuvent être dirigés vers le centre de relève. Les deux centres d'appels peuvent également être opérés en parallèle, comme cela s'est fait pour le passage à l'an 2000, ce qui permet de doubler la capacité de réponse aux appels d'urgence.

Notons enfin que le Centre d'urgence 9-1-1 est associé depuis deux ans à la firme *Language Learning Enterprise* qui peut faire intervenir des interprètes pour répondre, au besoin, dans quelque 150 langues.

FAITS SAILLANTS

L'année 1999 a été une année charnière pour la consolidation de la Police de quartier en plus de marquer le 20e anniversaire de l'entrée de policières au SPCUM.

D'abord, il y a eu une restructuration majeure visant à s'assurer que toute l'organisation soutienne les unités opérationnelles reliées au nouveau modèle de police. Des consultations auprès des employés et cadres ont ensuite permis de faire une analyse de la situation de la Police de quartier et d'élaborer un itinéraire du changement pour les quatre prochaines années.

Le directeur du Service de police a participé à maintes rencontres des conseils municipaux du territoire, lesquelles avaient pour objectif de mieux connaître les préoccupations des élus, de façon à améliorer encore plus la qualité des services.

Sur le terrain, les policiers ont concentré leurs efforts sur la lutte contre les incivilités, la sécurité routière ainsi que la prévention et la répression de la criminalité. Les graffitis, le vandalisme et les sollicitations de toute nature ont fait l'objet d'une attention particulière des agents de quartier. Plusieurs campagnes ont permis de sensibiliser notamment les jeunes et les personnes âgées à la prévention des accidents de la circulation. La lutte aux introductions par effraction a été au coeur des préoccupations des patrouilleurs et des enquêteurs. À lui seul, le projet Brocanteur a entraîné une diminution de 15 % à 20 % du nombre de ces vols selon les secteurs touchés.

La criminalité a diminué pour une troisième année consécutive sur le territoire de la CUM. Cette baisse se chiffre à 5,5 % par rapport à 1998. On note ainsi une baisse sensible des crimes contre la propriété (-9,2 %). En revanche, les crimes contre la personne ont connu globalement une hausse de 2,8 % par rapport à l'an dernier.

La lutte contre le crime organisé et particulièrement contre les bandes de motards criminalisés, a connu de nouveaux développements et donné des résultats concrets. L'opération HARM II (Hells Angels Rock Machine) a mené à des dizaines d'arrestations. Par ailleurs, le SPCUM s'est joint à la nouvelle unité régionale mixte pour la région de Montréal qui réunit la Sûreté du Québec, la GRC et d'autres services de police municipaux. Le remaniement de plusieurs unités d'enquête a permis d'assurer une meilleure cohérence de la lutte contre le crime organisé et le trafic des stupéfiants.

Le Service a dû composer avec des incidents et des événements sociaux ou de nature criminelle largement médiatisés. Retenons les 150 manifestations survenues sur le territoire, la disparition de la petite Jolène Riendeau, les menaces dans les écoles à la suite de l'incident de Littleton, le projet de déjudiciarisation de la prostitution ainsi que les circonstances entourant le décès de monsieur Jean-Pierre Lizotte.

Décrétée *Année internationale des personnes âgées* par l'ONU, l'année 1999 a produit maintes activités de rapprochement avec les aînés visant à leur sensibilisation à divers aspects de la prévention du crime.

Enfin, en décembre, au terme de six mois de préparatifs, le personnel du Service a été mobilisé avec succès dans le cadre de l'opération Arob@s pour assurer la sécurité de la population lors du passage à l'an 2000.

Le Service a traité un total de 838 360 appels de service, dont 429 106 appels urgents.

La popularité de la ligne 280-2222, dédiée aux appels ne nécessitant pas une intervention policière immédiate, a permis de diminuer le temps de réponse aux appels urgents de priorité 1 (danger pour la vie) de 9,4 à 6,4 minutes.

Enfin, des démarches ont été effectuées pour modifier la loi afin de permettre de facturer les services d'ordre policiers lors d'événements à caractère commercial.

MISSION

- Contribue à créer un milieu de vie paisible et sûr
- Combat et prévient la criminalité
- Veille à la sécurité routière

ACTIVITÉS

- Implantation et perfectionnement de la Police de quartier (PDQ)
- Mise à jour des outils de lutte à la grande criminalité

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Renforce le facteur concurrentiel de qualité de vie du territoire
- Maintient des services spécialisés correspondant à la réalité métropolitaine du territoire

DIRECTEUR

- Michel Sarrazin

AXES STRATÉGIQUES 1999

Faire participer les services clients de la DGTI à sa mise en place selon les orientations établies

Rechercher la mise en commun de services de nature administrative tant à l'interne qu'à l'externe

Conseil des arts

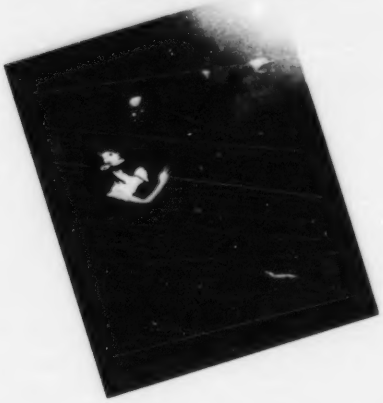

Mission

- Harmoniser, coordonner et encourager les initiatives artistiques et culturelles sur le territoire des 29 municipalités de la CUM

Importance stratégique

- Partenaire du développement artistique et culturel dans l'île de Montréal, où se concentre 85 % de l'activité artistique du Québec
- Offre un appui financier aux organismes professionnels, des programmes d'accès aux arts en partenariat avec les municipalités et des mesures de soutien à la promotion des arts

Activités

- Programmes d'aide financière aux organismes
- Programmes de diffusion artistique
- Programme pour les jeunes publics
- Grand Prix du Conseil des arts
- Maison du Conseil des arts
- Programme d'échanges culturels
- Services et expertise

Directeur général

- Jacques Cleary

Faits saillants

Le Conseil des arts (CACUM) est formé de 21 membres bénévoles nommés par le Conseil de la Communauté. Monsieur Maurice Forget en assume la présidence depuis le 16 juin 1999, succédant à monsieur Gilles Lefebvre qui fut président de 1991 à 1999.

En 1999, le Fonds du Conseil s'élevait à 8,7 M $, dont 6,6 M $ ont été versés à 211 organismes artistiques pour leur fonctionnement annuel et la réalisation d'activités sur le territoire.

Une somme de 1,1 M $ fut également consacrée aux programmes de diffusion du CACUM, qui visent à accroître le rayonnement des compagnies artistiques sur le territoire. *Jouer dans l'île*, par exemple, a permis à 17 compagnies de danse, musique ou théâtre de donner 196 représentations dans 21 municipalités, rejoignant quelque 32 500 spectateurs.

Le programme *Art et communauté* apportait son appui, entre autres, à la Tournée dans l'île de l'Orchestre Métropolitain, à celle d'I Musici de Montréal, à l'événement *Cinéastes à votre porte!*, au projet *Entrez dans la danse* en collaboration avec cinq municipalités, au *Rallye-expos* de Vues d'Afrique, aux lectures jeune public de la tournée *Lire dans l'île* organisée par l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse, et à la série *Shakespeare-in-the-Park* du Repercussion Theatre. Pour sa part, *Exposer dans l'île* a mis en tournée quatre expositions dans dix-huit lieux culturels de la CUM, rejoignant 27 600 visiteurs.

Le 14e Grand Prix du Conseil des arts, doté d'une bourse de 25 000 $ et d'une œuvre commémorative de l'artiste Louis-Pierre Bougie, était remis en mars à l'orchestre de chambre I Musici de Montréal pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la musique sur le territoire de la CUM. La Société Radio-Canada et Bell Canada étaient partenaires de l'événement, sous la présidence d'honneur de madame Vera Danyluk. Les autres finalistes étaient: l'Association des galeries d'art contemporain de Montréal pour l'événement *Peinture Peinture*; le Festival international du nouveau Cinéma et des nouveaux Médias; O Vertigo danse pour son spectacle *En Dedans*; le magazine culturel *Spirale*; et le Théâtre du Nouveau Monde pour son adaptation théâtrale par Wajdi Mouawad du *Don Quichotte* de Cervantes, mise en scène par Dominic Champagne. Chacun des cinq finalistes a reçu un prix de reconnaissance de 5 000 $.

Inscrit au Programme d'échanges culturels entre le CACUM et le Conseil Régional d'Île-de-France, O Vertigo présentait au festival Iles de danses, en novembre, son spectacle *En Dedans* chorégraphié par Ginette Laurin, pour lequel l'organisme était finaliste du Grand Prix 1998 du Conseil des arts.

Dans le cadre de son programme *Jeunes publics – public de demain* et avec l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications, le CACUM accordait à dix organismes des sommes totalisant 93 200 $. Il publiait également une huitième édition de son *Guide sélectif d'activités artistiques pour les jeunes de 3 à 17 ans*, distribué aux institutions scolaires, aux centres à la petite enfance et aux intervenants municipaux de la CUM.

Au cours de l'année, 240 artistes ou compagnies en arts de la scène ont utilisé les studios de répétition de la Maison du Conseil des arts.

En 1999, outre monsieur Gilles Lefebvre, président du Conseil, trois membres terminaient leur mandat: mesdames Louise Letocha et Rollande Handfield, et monsieur Vincent Warren.

Organismes subventionnés par le Conseil des arts en 1999

Les subventions du Conseil sont versées principalement dans le cadre de son programme général d'aide financière pour le fonctionnement annuel des organismes et la réalisation d'activités régulières.

Légende des subventions spéciales versées hors du programme général :

PS	=	Projet spécial
NM	=	Nouveaux médias
FD	=	Fonds de développement
JDI	=	Jouer dans l'île
EDI	=	Exposer dans l'île
LDI	=	Lire dans l'île
AC	=	Art et communauté
JP	=	Jeunes publics – public de demain (Fonds d'appariement) *
EC	=	Échanges culturels avec l'Île-de-France

* Ce programme bénéficie d'une contribution financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Arts multidisciplinaires

Cercle vertueux danse théâtre	7 000 $
Théâtre La Chapelle	20 000 $
	10 000 $ FD
Total	**37 000 $**

Arts visuels

Articule inc.	17 000 $
Association culturelle quartier éphémère du Québec	5 000 $
Association des galeries d'art contemporain de Montréal	12 000 $
Atelier Circulaire	17 000 $
Atelier libre de recherches graphiques	16 000 $
Atelier Sculpt	10 000 $
Centre Canadien d'Architecture	75 000 $
	7 000 $ JP
	10 000 $ FD
Centre copie-art inc.	15 000 $
Centre d'art et diffusion Clark	12 000 $
	2 500 $ PS
Centre de diffusion d'art multidisciplinaire	13 000 $
Centre de diffusion en arts visuels Cobalt	9 000 $ JP
Centre des arts actuels SKOL	17 000 $
Centre des arts contemporains du Québec à Montréal	13 000 $
Centre des arts visuels	12 000 $
Centre des métiers du verre du Québec	16 000 $
Centre d'exposition CIRCA	24 000 $
Centre d'information Artexte	22 000 $
	20 000 $ FD
Centre international d'art contemporain de Montréal	60 000 $
	25 000 $ FD
	10 000 $ JP
Conseil des arts textiles du Québec	7 500 $ PS
Dazibao, centre d'exposition et d'animation photographique	19 000 $
Galerie d'art du Centre Saidye Bronfman	32 000 $
Galerie d'art l'Émergence inc.	12 000 $
Galerie de design des métiers d'art	5 000 $
Galerie et atelier La Centrale électrique	18 000 $
Graff, centre de conception graphique inc.	24 000 $
	7 500 $ FD
Musée d'art de Saint-Laurent	23 500 $
Musée David M. Stewart	22 000 $
Musée des Arts Décoratifs de Montréal	25 000 $
	43 500 $EDI
Musée des beaux-arts de Montréal	375 000 $
	44 300 $EDI
Musée du Château Ramezay	20 000 $
Musée McCord d'histoire canadienne	48 000 $
Oboro Goboro	20 000 $
	5 000 $NM
Observatoire 4 de Montréal	8 000 $
Occurrence, espace d'art et d'essai contemporain	12 000 $
Optica, un centre au service de l'art contemporain	18 000 $
	7 500 $ FD
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec	3 000 $
Société des directeurs des musées montréalais (Journée des musées)	6 000 $
Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière	6 000 $ FD
Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone	5 000 $ PS
Vox Populi, centre de production et de diffusion de la photographie (Mois de la photo)	35 000 $
	31 200 $EDI
	7 200 $ JP
Total	**1 329 700 $**

Cinéma et vidéo

Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec	15 000 $ AC
Centre de création interdisciplinaire en arts : Champ Libre	15 000 $
Centre du Cinéma Parallèle	15 000 $
	5 000 $ FD
Cinémathèque québécoise	80 000 $
	10 000 $ FD
Festival canadien des films du monde	15 000 $
Festival international du film pour enfants de Montréal	6 000 $
Festival international du film sur l'art	20 000 $
Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal	20 000 $
Festival les 400 coups	6 000 $
Main film	25 000 $
Productions, réalisations indépendantes de Montréal inc. (PRIM)	20 000 $
	10 000 $ JP
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	5 000 $
Rendez-vous du cinéma québécois	16 000 $
Studio XX	5 000 $NM
Vidéographe inc.	20 000 $
Vues d'Afrique	10 000 $
	4 500 $ PS
	7 500 $ AC
	8 000 $ JP
Total	**338 000 $**

Danse

Agora de la danse	10 000 $
Ballets jazz de Montréal	75 000 $
Carré des lombes	25 500 $
	20 000 $ FD
	15 000 $JDI
Circuit-Est	12 000 $
Compagnie Flak	12 000 $
	25 000 $ FD
Corporation Lucie Grégoire danse	10 000 $
Création Danse Lynda Gaudreau	12 000 $
	10 000 $ FD
Danse-Cité	30 000 $
Diagramme, gestion culturelle	25 000 $
Ensemble national de folklore Les Sortilèges	10 000 $
Festival international de nouvelle danse inc.	80 000 $
Fondation de danse Margie Gillis	20 000 $
Fondation Jean-Pierre Perreault	55 000 $
	27 000 $JDI
Fortier Danse-Création inc.	10 000 $
Grands Ballets canadiens	265 000 $
Jocelyne Montpetit danse	10 000 $
Lock-Danseurs	55 000 $
Louise Bédard danse	25 000 $
MC2 Extase	45 000 $
Métaspora danse	10 000 $
O Vertigo danse	70 000 $
	22 000 $ EC
PPS danse	10 000 $
Productions Cas public	21 000 $
	23 100 JDI
	12 000 $ FD
Regroupement québécois de la danse	30 000 $
Sylvain Émard danse	20 000 $
	17 650 $ FD
Tangente	30 000 $
Total	**1 149 250 $**

Littérature

Académie des lettres du Québec	7 500 $
Association des écrivaines et écrivains québécois pour la jeunesse	37 000 $LDI
Association des libraires du Québec	2 000 $ PS
Association Lurelu	3 000 $

Association nationale des éditeurs de livres	3 000 $	
Cahiers de théâtre JEU	15 000 $	
Centre de diffusion 3D (Revue Espace)	12 000 $	
Collectif liberté inc.	6 500 $	
Éditions Arcade inc.	7 000 $	
Éditions gaz moutarde	4 000 $	
Éditions XYZ (La revue XYZ)	8 000 $	
Éditions XYZ (Lettres québécoises)	9 000 $	
Esse, un groupe de + en art	6 000 $	
Festival interculturel du conte de Montréal	7 500 $	
Fondation Blue Metropolis	2 000 $	
Groupe de création Estuaire	6 000 $	
Les Écrits	5 000 $	
Parachute, revue d'art contemporain	24 000 $	
Productions Ciel variable	8 000 $	
Quebec Writer's Federation	5 500 $	
Revue d'art contemporain ETC. inc.	12 000 $	
Revue Mœbius	6 000 $	
Revue Séquences	9 000 $	
Société des publications Matrix	7 500 $	
Spirale magazine culturel	9 000 $	
Rencontre québécoise internationale des écrivains	6 000 $	
Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)	6 000 $	
	10 000 $	FD
Société des écrivains canadiens inc.	4 500 $	
Union des écrivaines et écrivains québécois	35 000 $	
	8 500 $	JP
	10 000 $	FD
Vie des Arts	20 000 $	
Total	**321 500 $**	

Musique

Arsenal à musique	18 000 $	
	10 000 $	FD
Association des saxophonistes du Québec	3 500 $	PS
Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec	30 000 $	
	20 000 $	NM
Centre de musique canadienne	28 000 $	
Chants libres, compagnie lyrique Pauline Vaillancourt	25 000 $	
	7 500 $	FD
Codes d'Accès	18 000 $	
Compagnie musicale La nef	19 000 $	
	19 700 $	JDI
Concerts Lachine	15 000 $	
Conseil québécois de la musique	40 000 $	
	2 500 $	PS
Ensemble Amati	5 000 $	
	15 000 $	AC
	43 680 $	JDI
Ensemble Arion	34 000 $	
	34 300 $	JDI
Ensemble Claude-Gervaise	8 000 $	
Ensemble contemporain de Montréal	20 000 $	
	7 500 $	FD
Ensemble Les Boréades de Montréal	5 000 $	
Festival de musique de chambre de Montréal	17 500 $	
Festival international de duo-piano du Québec	7 000 $	
Festival international de jazz de Montréal	25 000 $	
Fondation Vivier	5 000 $	PS
Idées heureuses	19 000 $	
	16 000 $	FD
Jeunesses musicales du Canada	35 000 $	
Ladies' Morning Musical Club	7 500 $	
Moulin à musique	13 000 $	
Musica Camerata Montréal	8 000 $	
Nouvel ensemble moderne	85 000 $	
	25 000 $	FD
Opéra de Montréal (1980) inc.	150 000 $	
Orchestre baroque de Montréal	25 000 $	
Orchestre de chambre I Musici de Montréal	72 000 $	
	36 000 $	AC
	11 000 $	JP
Orchestre de chambre McGill	41 000 $	
Orchestre Métropolitain du Grand Montréal	75 000 $	
	205 000 $	AC
Orchestre philharmonique du Nouveau Monde	24 000 $	
Orchestre symphonique de Montréal	435 000 $	
Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	8 000 $	
Orchestre symphonique des jeunes du West-Island	8 000 $	
Pentaèdre, quintette à vent	8 000 $	
	32 625 $	JDI
Productions La Louve	11 500 $	JDI
Productions super-mémé	14 000 $	
Productions Traquen'art	23 000 $	
Quatuor Claudel	8 000 $	
Quatuor Molinari	8 000 $	
Quatuor Morency	5 000 $	PS
Réseaux des arts médiatiques	7 000 $	
Société de musique contemporaine du Québec	50 000 $	
	25 470 $	JDI
	12 000 $	FD
Société de musique de chambre du Lakeshore	5 500 $	
Société du centre Pierre-Péladeau	5 000 $	FD
Société musicale André Turp	2 000 $	PS
Société Pro Musica	13 000 $	
	21 280 $	JDI
Studio de musique ancienne de Montréal	40 000 $	
	12 500 $	FD
	19 080 $	JDI
Tuyo inc.	10 000 $	
	24 544 $	JDI
Total	**2 139 179 $**	

Théâtre

Carbone 14	79 000 $	
Centre des auteurs dramatiques	50 000 $	
Centre du théâtre d'aujourd'hui	90 000 $	
	1 968 $	JDI
Compagnie de théâtre Il va sans dire	20 000 $	
Compagnie de théâtre Le Carrousel	50 000 $	
Compagnie Jean-Duceppe	107 000 $	
	30 000 $	FD
Compagnie trans-théâtre	5 000 $	
Conseil québécois du théâtre	10 000 $	
Dynamo Théâtre (Troupe Circus inc.)	27 000 $	
École nationale de théâtre du Canada	20 000 $	
Espace Go inc.	74 000 $	
Festival de théâtre des Amériques	60 000 $	
Festival international de théâtre jeune public (1992) inc.	35 000 $	
Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	107 000 $	
Fondation du Théâtre du nouveau monde	140 000 $	
Geordie Productions	26 000 $	
	8 600 $	JDI
	25 000 $	FD
Groupe de la veillée	57 000 $	
	10 000 $	FD
Illusion, théâtre de marionnettes	20 000 $	
Les deux mondes	50 000 $	
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	115 500 $	
Mime Omnibus	22 000 $	
	33 600 $	JDI
Nouveau théâtre expérimental	35 000 $	
Playwrights' Workshop (Montréal)	27 000 $	
Productions Ondinnok	5 000 $	
Repercussion Theatre	10 000 $	
	62 500 $	AC
Teesri Duniya Theatre	5 000 $	
The Other Theatre / L'Autre théâtre	5 000 $	
Théâtre 1774	19 000 $	
Théâtre B.T.W.	20 000 $	
Théâtre bouches décousues	20 000 $	
Théâtre de l'avant-pays	25 000 $	
Théâtre de l'Œil	35 000 $	
	41 250 $	JDI
Théâtre de l'Opsis	30 000 $	
Théâtre de la manufacture	60 000 $	
	11 000 $	FD
Théâtre de Quat'Sous	83 000 $	
Théâtre Denise-Pelletier	92 000 $	
Théâtre deuxième réalité	5 000 $	
Théâtre du Rideau Vert	100 000 $	
	36 000 $	JDI
Théâtre Le Clou	15 000 $	
	10 000 $	FD
	12 500 $	JP
	8 400 $	JDI
Théâtre Le Pont Bridge	2 500 $	
	2 500 $	NM
Théâtre momentum	20 000 $	
Théâtre Ô Parleur	10 000 $	
Théâtre petit à petit	37 000 $	
Théâtre Pigeons international	17 000 $	
Théâtre Sans Fil	29 000 $	
Théâtre Ubu	58 000 $	
Théâtres associés (TAI)	10 000 $	AC
Troupe du théâtre de quartier	34 000 $	
	10 000 $	JP
Youtheatre	22 000 $	
	7 500 $	NM
Total	**2 305 818 $**	
Total des subventions	**7 620 447 $**	
Nombre d'organismes subventionnés	**211**	

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du trésorier 40

Rapport des vérificateurs 40

Bilan cumulé 41

Revenus et dépenses – Fonds d'administration 42

Surplus – Fonds d'administration 43

Évolution de la situation financière cumulée 44

Notes aux états financiers 45

Détails des états financiers 47

Bilan détaillé par fonds 48

Fonds de la dette à long terme – Bilan détaillé 50

Rapport du trésorier

Aux membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal

Conformément aux dispositions de l'article 233 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal, j'ai préparé le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 1999.

Les états financiers au 31 décembre 1999 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public, compte tenu de la Loi sur la Communauté et des usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

La Communauté maintient des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés, qui fournissent une assurance raisonnable que toutes les opérations sont dûment autorisées, que ses actifs sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Le Conseil de la Communauté exerce tous les pouvoirs de la Communauté. Le comité exécutif est responsable de l'administration des affaires de la Communauté. Il veille à ce que la loi, les règlements, les résolutions et les décisions du Conseil ainsi que les contrats soient observés et exécutés.

J'atteste de la véracité de ces états financiers, ainsi que de la concordance des informations complémentaires et statistiques contenues dans l'ensemble du rapport financier annuel avec l'information présentée dans les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateurs externes de la Communauté dont les services ont été retenus par le Conseil de la Communauté. Conformément aux dispositions de l'article 233.1 de la loi susdite, j'ai l'honneur de déposer le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999, de même que le rapport des vérificateurs en date du 23 mars 2000.

Le trésorier,

Robert Juneau, CA

Montréal, le 23 mars 2000

Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal

Nous avons vérifié les états financiers de la Communauté urbaine de Montréal énumérés ci-après pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999:

BILAN CUMULÉ

REVENUS ET DÉPENSES - Fonds d'administration

SURPLUS - Fonds d'administration

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CUMULÉE

La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Communauté urbaine de Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Communauté urbaine de Montréal au 31 décembre 1999, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables décrites à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, le 23 mars 2000

Bilan cumulé

31 décembre (en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**972**	11 929
Placements, au coût (Valeur au marché 192 007 $; 108 002 $ en 1998)	**189 270**	107 493
Comptes à recevoir	**11 041**	14 713
Subventions à recevoir	**3 201**	5 552
Inventaire	**5 191**	4 715
	209 675	144 402
À long terme		
Placements, au coût (Valeur au marché 338 739 $; 430 179 $ en 1998)	**336 306**	404 828
Dette à long terme à refinancer	**30 140**	
Montant à recouvrer pour pertes de change non réalisées sur la dette à long terme		
Gouvernement du Québec (note 3)	**60 651**	106 918
Municipalités	**20 299**	36 673
Recouvrement de frais de financement à long terme de certaines municipalités	**1 587**	1 984
Immobilisations et montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme pour les prolongements du métro (notes 2j et 4)	**2 318 856**	2 326 011
	2 767 839	2 876 414
	2 977 514	**3 020 816**
PASSIF		
À court terme		
Comptes et engagements à payer	**89 590**	75 999
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 6e)	**62 139**	78 601
	151 729	154 600
À long terme		
Dette à long terme (note 3)	**2 212 612**	2 301 566
	2 364 341	2 456 166
AVOIR DES MUNICIPALITÉS		
Avoir net en immobilisations	**590 177**	538 711
Surplus réservé	**16 754**	25 157
Surplus disponible	**6 242**	782
	613 173	564 650
	2 977 514	**3 020 816**

Éventualités (note 7)

Revenus et dépenses - Fonds d'administration

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Budget	Réel	
	1999	**1999**	1998
	$	**$**	$
REVENUS			
Contribution des municipalités			
Répartitions aux municipalités	818 904	**818 904**	807 475
Appropriation de surplus d'exercices antérieurs	18 942	**18 942**	40 808
Autres revenus	41 234	**41 703**	60 068
	879 080	**879 549**	908 351
Contribution du gouvernement du Québec			
Subventions	189 503	**181 674**	188 378
Intérêts sur fonds d'amortissement	21 430	**21 507**	20 504
	210 933	**203 181**	208 882
	1 090 013	**1 082 730**	**1 117 233**
DÉPENSES			
Dépenses à la charge des municipalités			
Sécurité publique	394 534	**393 248**	382 179
Transport collectif	300 445	**297 942**	321 977
Environnement	84 818	**83 415**	81 897
Autres programmes	99 283	**88 945**	101 074
	879 080	**863 550**	887 127
Dépenses à la charge du gouvernement du Québec			
Transport collectif	98 058	**93 649**	97 585
Environnement	110 848	**109 333**	111 297
Loisirs et culture	205	**199**	
Autres dépenses	1 822		
	210 933	**203 181**	208 882
	1 090 013	**1 066 731**	**1 096 009**
Excédent des revenus sur les dépenses		**15 999**	**21 224**

Surplus - Fonds d'administration

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Surplus disponible		
Solde du début	**782**	
Excédent des revenus sur les dépenses	**15 999**	21 224
Montant transféré au surplus réservé	**(10 539)**	(20 442)
Solde de la fin	**6 242**	**782**
Surplus réservé		
Solde du début	**25 157**	45 523
Montant approprié aux revenus de l'exercice courant	**(18 942)**	(40 808)
Montant transféré du surplus disponible	**10 539**	20 442
Solde de la fin	**16 754**	**25 157**
Solde de la fin constitué de:		
Inventaire	**4 715**	4 715
Banques préretraite des policiers	**1 500**	1 500
Surplus approprié aux revenus de l'exercice subséquent	**10 539**	18 942
	16 754	**25 157**

Évolution de la situation financière cumulée

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses du fonds d'administration	**15 999**	21 224
Éléments de financement et d'investissement imputés aux résultats:		
Remboursement de la dette à long terme	**3 142**	2 344
Contributions au fonds d'amortissement	**80 599**	82 057
	99 740	105 625
Éléments n'affectant pas les liquidités:		
Surplus d'exercices antérieurs appropriés aux revenus de l'exercice	**(18 942)**	(40 808)
Surplus réservé pour inventaire		4 715
	80 798	69 532
Variation nette des autres éléments à court terme	**19 137**	(7 428)
Augmentation des liquidités	**99 935**	**62 104**
Activités de financement		
Émission de titres	**77 722**	101 677
Produits des émissions affectés aux refinancements	**(55 771)**	(77 569)
Dette à long terme à refinancer	**(30 140)**	
Remboursement de la dette à long terme:		
Par le fonds d'amortissement	**(74 661)**	(34 510)
Par le fonds d'administration	**(3 142)**	(2 344)
Subventions, contributions et autres	**10 619**	4 254
Diminution des liquidités	**(75 373)**	**(8 492)**
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(22 264)**	(34 273)
Placements à long terme du fonds d'amortissement	**68 522**	(27 486)
Diminution (augmentation) des liquidités	**46 258**	**(61 759)**
Augmentation (diminution) nette des liquidités	**70 820**	**(8 147)**
Liquidités au début de l'exercice	**119 422**	127 569
Liquidités à la fin de l'exercice	**190 242**	**119 422**
Constituées comme suit:		
Encaisse	**972**	11 929
Placements à court terme	**189 270**	107 493
	190 242	**119 422**

Notes aux états financiers

31 décembre 1999

1. Statuts et nature des activités

La Communauté urbaine de Montréal est un organisme gouvernemental régional qui regroupe 29 municipalités et qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La Communauté a été créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec entrée en vigueur le 1er janvier 1970 (chapitre 84 des lois du Québec de 1969). De plus, cette loi a créé le Conseil des arts de la Communauté qui a pour mission l'harmonisation et la coordination des initiatives d'ordre artistique et culturel sur le territoire de la Communauté.

En vertu de la même loi, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal est chargée des activités de transport en commun sur le territoire. Les argents nécessaires annuellement à la Communauté pour le paiement de ses dépenses dont notamment les frais de financement à long terme et sa contribution à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, déduction faite des revenus et des subventions, sont à la charge des municipalités de son territoire en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

En vertu de nouvelles dispositions de la Loi sur la Communauté, cette dernière contribue, depuis l'année 1996, au fonds des dépenses en immobilisations pour le transport métropolitain et au coût d'exploitation des trains de banlieue administré par l'Agence métropolitaine de transport. Cet organisme succède à la Société de transport de la Communauté en regard de l'exploitation des trains de banlieue. L'Agence métropolitaine de transport a pour mission de soutenir, développer, coordonner et promouvoir le transport collectif métropolitain.

2. Résumé des conventions comptables importantes

Les états financiers sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public et conformément aux dispositions du Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et compte tenu de la Loi sur la Communauté. Les comptes de la Communauté sont classés en différents fonds, comportant chacun un ensemble de comptes à partie double.

Les principales conventions comptables de la Communauté sont les suivantes:

a) Tel que mentionné à la note 2j, les états financiers de la Communauté ne comprennent pas les biens, les dettes et les opérations de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et de l'Agence métropolitaine de transport. Cependant, ils comprennent la contribution de la Communauté au financement des activités de la Société de transport, au montant de 231,6 millions de dollars et la contribution à l'Agence métropolitaine de transport au montant de 24,1 millions de dollars.

b) Le bilan cumulé et l'état de l'évolution de la situation financière cumulée comprennent, après élimination des transactions interfonds, les comptes des fonds et état suivants:

Administration
Dépenses en immobilisations
Dette à long terme
Actif à long terme
Amortissement
Roulement
Conseil des arts

FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration comprend les transactions d'opérations courantes de la Communauté prévues au budget annuel, ainsi que les comptes d'actif et de passif y afférents.

c) Les opérations de la Communauté sont enregistrées selon la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Les bénéfices de vacances et de maladie ainsi que les intérêts sur la dette à long terme sont comptabilisés selon la méthode de caisse.

d) Afin d'assurer le contrôle budgétaire, les commandes et demandes d'exécution de travaux sont imputées aux dépenses de l'exercice même si les marchandises ne sont pas livrées ou les services rendus.

e) Les frais de financement à long terme imputés aux dépenses de l'exercice comprennent les intérêts sur la dette à long terme, les montants affectés aux réserves pour remboursement de capital, les pertes de change non réalisées et les remboursements de capital ne faisant pas l'objet d'une réserve.

f) La Communauté comptabilise à son actif l'inventaire de pièces de la Station d'épuration au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

FONDS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le fonds des dépenses en immobilisations est une entité comptable qui permet de comptabiliser distinctement toutes les dépenses financées par règlements d'emprunt, ainsi que les dépenses en immobilisations acquises à même le fonds d'administration. Ces dépenses sont présentées à l'état de l'actif à long terme.

g) Le coût du financement temporaire des dépenses en immobilisations, acquises par voie de réglements d'emprunt, jusqu'à leur financement permanent, est imputé aux règlements concernés.

h) Les engagements du fonds des dépenses en immobilisations, contractés pour des travaux dont l'exécution sera subséquente à la fin de l'exercice, ne sont pas imputés aux dépenses de l'exercice.

FONDS DE LA DETTE À LONG TERME

Le fonds de la dette à long terme comprend les emprunts à long terme contractés par la Communauté et identifie le mode de remboursement de cette dette.

i) La dette à long terme remboursable en devises étrangères est convertie en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Toutefois, la dette faisant l'objet d'une couverture contre les risques de change est convertie aux taux de change établis selon les conditions de la couverture. Les pertes de change non réalisées résultant de ces conversions sont comptabilisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle du réglement d'emprunt.

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

L'état de l'actif à long terme sert à présenter les éléments d'actifs acquis par la Communauté à même son fonds des dépenses en immobilisations. Les éléments d'actifs sont classés selon leur nature économique et en contrepartie, selon leur mode de financement.

j) Les éléments d'actifs ne comprennent pas les actifs du réseau initial du métro, ni le coût des prolongements du métro, lesquels ont été transférés à la Société de transport.

k) Seules les acquisitions de biens mobiliers ayant un coût unitaire d'au moins 500 000 $ qui ont été imputées aux opérations du fonds d'administration depuis 1984 ont été inscrites à l'état de l'actif à long terme.

FONDS D'AMORTISSEMENT

Le fonds d'amortissement sert à comptabiliser les transactions relatives aux sommes accumulées en vue du remboursement d'emprunts à long terme. L'actif de ce fonds représente les sommes accumulées, lesquelles se divisent en deux éléments: la réserve pour remboursement du capital ainsi que la réserve pour pertes de change non réalisées.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement sert à comptabiliser toutes les transactions concernant les opérations de financement temporaire des divers fonds de la Communauté.

3. Montants à recouvrer du gouvernement du Québec applicables aux rachats de la dette à long terme

Le gouvernement du Québec subventionne annuellement, pour les prolongements du métro, 60 % des frais de financement de la dette à long terme contractée avant 1981 et sur toute partie de cette dette refinancée subséquemment, et 100 % des frais de financement sur la dette à long terme contractée aprés cette date; toutefois, certains projets d'amélioration du réseau du métro sont à la charge des municipalités de la Communauté. Le gouvernement du Québec subventionne 76,46 % des frais de financement à long terme contractés pour le traitement des eaux usées.

4. Immobilisations et montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme pour les prolongements du métro.

La Communauté a inscrit un montant de 624,6 millions de dollars à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme relatif aux actifs immobiliers du métro, soit 447,7 millions du gouvernement du Québec et 176,9 millions des municipalités.

5. Pouvoir d'emprunt

a) Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal a adopté des règlements d'emprunt aux fins d'immobilisations pour une somme de 4 907,1 millions de dollars (4 894,2 millions en 1998). Au 31 décembre 1999, le montant du financement réalisé est de 2 815,2 millions (2 782,6 millions en 1998).

b) Aux fins de son financement temporaire, la Communauté peut emprunter, par l'entremise de son fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 125,0 millions de dollars.

6. Obligations contractuelles

a) Conventions collectives

En vertu des conventions collectives régissant la Communauté et ses employés et de certaines dispositions de la Loi sur la Communauté, celle-ci est redevable à ses employés des jours de congés en maladie non utilisés et accumulés à leur crédit pour une somme d'environ 65,3 millions de dollars au 31 décembre 1999 (76,2 millions en 1998); de cette somme, la Communauté recouvrera de certaines municipalités environ 0,3 million (0,6 million en 1998).

La Communauté est également redevable à ses employés des jours accumulés en vue d'une préretraite pour une somme d'environ 8,6 millions de dollars au 31 décembre 1999 (7,5 millions en 1998) ainsi que des congés hebdomadaires accumulés pour une somme d'environ 5,5 millions de dollars au 31 décembre 1999 (7,2 millions en 1998). Le passif et le recouvrement relatifs à ces jours accumulés ne sont pas reflétés au bilan.

b) Baux

Les montants exigibles, jusqu'en 2025, en vertu de baux pour locaux loués au 31 décembre 1999, totalisent 100,7 millions de dollars (109,3 millions en 1998).

c) Régimes de retraite

Les cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées au titre des services courants et de l'amortissement du déficit actuariel, sont imputées annuellement aux dépenses de l'exercice.

En vertu d'ententes intervenues avec les syndicats et les associations d'employés et étant donné l'existence de surplus actuariels dans les régimes de retraite, la Communauté est exemptée de verser ses contributions relatives aux différents régimes de retraite.

d) Engagements

Les engagements du fonds des dépenses en immobilisations contractés pour des travaux dont l'exécution sera subséquente à la fin de l'exercice totalisent 20,8 millions de dollars au 31 décembre 1999 (28,6 millions en 1998), dont 14,0 millions pour le traitement des eaux usées, 3,5 millions pour les prolongements du métro, 2,3 millions pour les dépenses en immobilisations relatives aux opérations du fonds d'administration, 0,5 million pour la construction et l'aménagement d'immeubles, 0,4 million pour l'acquisition de véhicules pour le Service de police et 0,1 million pour les parcs régionaux (parcs-nature).

e) Dette à long terme

Les échéances de la dette pour les cinq prochaines années sont évaluées:

(en milliers de dollars)

	Échéance	À refinancer	Échéance nette
2000	156 921	94 782	62 139
2001	335 975	208 807	127 168
2002	313 654	197 074	116 580
2003	247 928	147 734	100 194
2004	245 373	162 407	82 966

7. Éventualités

a) Réclamations

Au 31 décembre 1999, des réclamations en justice sont pendantes contre la Communauté pour une somme d'environ 123,7 millions de dollars. Toutefois, la Communauté conteste en justice le bien-fondé de ces réclamations. S'il y avait obligation de les acquitter, pour un montant présentement impossible à déterminer, la perte qui en résulterait serait comptabilisée aux opérations des fonds concernés.

b) Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que le passage à l'an 2000 ait eu lieu, il n'est pas possible de conclure que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur la Communauté y compris ceux qui sont liés aux clients, aux fournisseurs ou à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.

Détail des états financiers

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL

Bilan détaillé par fonds
31 décembre (en milliers de dollars)

	Fonds d'administration	Fonds des dépenses en immobilisations	Fonds de la dette à long terme
	$	$	$
ACTIF			
À court terme			
Encaisse			
Placements, au coût (Valeur au marché 192 007 $; 108 002 $ en 1998)		696	
Prêts à d'autres fonds	207		
Comptes à recevoir	59 663		
Subventions à recevoir	10 735	242	
Inventaire	3 201		
	5 191		
	78 997	938	
À long terme			
Placements, au coût (Valeur au marché 338 739 $; 430 179 $ en 1998)			
Dépenses en immobilisations à financer à long terme		36 588	
Dette à long terme à refinancer	30 140		
Montants à recouvrer pour rachats de la dette à long terme au taux de change d'origine:			
Gouvernement du Québec (note 3)			1 164 145
Municipalités			529 533
Montants à recouvrer pour pertes de change non réalisées sur la dette à long terme:			
Gouvernement du Québec (note 3)			60 651
Municipalités			20 299
Recouvrement de frais de financement à long terme de certaines municipalités			500 123
Montants réservés dans le fonds d'amortissement			
Immobilisations (notes 2j et 4)			
	30 140	36 588	2 274 751
	109 137	**37 526**	**2 274 751**
PASSIF			
À court terme			
Comptes et engagements à payer	86 141	3 109	
Emprunts d'autres fonds		34 417	
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 6e)			62 139
Financement temporaire			
Réserve pour rachats de la dette à long terme			
Réserve pour pertes de change non réalisées			
	86 141	37 526	62 139
À long terme			
Dette à long terme (note 3)			2 212 612
	86 141	37 526	2 274 751
AVOIR DES MUNICIPALITÉS			
Placement net dans l'actif à long terme:			
Émissions de titres			
Subventions			
À même les revenus			
Autres sources			
Surplus réservé			
Surplus disponible	16 754		
	6 242		
	22 996		
	109 137	**37 526**	**2 274 751**

(1) *Représente les éliminations des transactions interfonds*

État de l'actif à long terme	Fonds d'amortissement	Fonds de roulement	Fonds du Conseil des arts	Total	Éliminations [1]	**Bilan cumulé 1999**	Bilan cumulé 1998
$	$	$	$	$	$	$	$
			276	972		**972**	11 929
	148 988	40 075		189 270		**189 270**	107 493
	14 829	34 417		108 909	(108 909) [a]		
			64	11 041		**11 041**	14 713
				3 201		**3 201**	5 552
				5 191		**5 191**	4 715
	163 817	74 492	340	318 584	(108 909)	**209 675**	144 402
	336 306			336 306		**336 306**	404 828
				36 588	(35 975) [c]	**613**	537
				30 140		**30 140**	
				1 164 145	(716 396) [d]	**447 749**	468 600
				529 533	(352 678) [d]	**176 855**	185 402
				60 651		**60 651**	106 918
				20 299		**20 299**	36 673
					1 587 [e]	**1 587**	1 984
				500 123	(500 123) [b]		
1 693 639				1 693 639		**1 693 639**	1 671 472
1 693 639	336 306			4 371 424	(1 603 585)	**2 767 839**	2 876 414
1 693 639	**500 123**	**74 492**	**340**	**4 690 008**	**(1 712 494)**	**2 977 514**	**3 020 816**
			274	89 524	66 [c]	**89 590**	75 999
		74 492		108 909	(108 909) [a]		
				62 139		**62 139**	78 601
35 975				35 975	(35 975) [c]		
	391 661			391 661	(391 661) [b]		
	108 462			108 462	(108 462) [b]		
35 975	500 123	74 492	274	796 670	(644 941)	**151 729**	154 600
				2 212 612		**2 212 612**	2 301 566
35 975	500 123	74 492	274	3 009 282	(644 941)	**2 364 341**	2 456 166
1 537 522				1 537 522	(1 067 487) [d]	**470 035**	429 167
86 626				86 626		**86 626**	86 405
21 272				21 272		**21 272**	10 993
12 244				12 244		**12 244**	12 146
				16 754		**16 754**	25 157
			66	6 308	(66) [c]	**6 242**	782
1 657 664			66	1 680 726	(1 067 553)	**613 173**	564 650
1 693 639	**500 123**	**74 492**	**340**	**4 690 008**	**(1 712 494)**	**2 977 514**	**3 020 816**

Fond de la dette à long terme - Bilan détaillé

31 décembre (en milliers de dollars)

	Prolongements du métro	Traitement des eaux usées
	$	$
Mode de remboursement		
À recouvrer du gouvernement du Québec [1]		
Montants applicables aux rachats de dette à long terme au taux de change d'origine	447 749	712 697
Pertes de change non réalisées	53 494	8 237
	501 243	720 934
À recouvrer des municipalités		
Montants applicables aux rachats de dette à long terme au taux de change d'origine	176 855	219 420
Pertes de change non réalisées	18 176	2 536
	195 031	221 956
Montants réservés dans le fonds d'amortissement		
Pour rachats de dette à long terme au taux de change d'origine	181 264	147 062
Pour pertes de change non réalisées	91 246	15 898
	272 510	162 960
	968 784	**1 105 850**
Dette à long terme		
Dollars canadiens	456 596	976 765
Dollars des États-Unis	381 419	67 221
Yen japonais	60 053	
Marks allemands	38 992	
Francs suisses	31 724	31 724
	968 784	1 075 710
Montants à refinancer		30 140
	968 784	**1 105 850**

[1] *Le partage de ces recouvrements est effectué sur la base des pourcentages mentionnés à la note 3 aux états financiers*

Parcs régionaux	Système de télécommunications	Construction et aménagement d'immeubles	Site d'enfouissement	Boulevard métropolitain	Frais d'émission pour les refinancements d'emprunts	**1999**	1998
$	$	$	$	$	$	**$**	$
1 784					1 915	**1 164 145**	1 205 983
					(1 080)	**60 651**	106 918
1 784					835	**1 224 796**	1 312 901
77 328	2 559	45 435	5 656	1 587	693	**529 533**	536 408
(17)	(8)	(35)	(1)	(133)	(219)	**20 299**	36 673
77 311	2 551	45 400	5 655	1 454	474	**549 832**	573 081
36 874	8 484	10 412	4 395	2 381	789	**391 661**	391 986
(11)	(5)	(19)		1 909	(556)	**108 462**	102 199
36 863	8 479	10 393	4 395	4 290	233	**500 123**	494 185
115 958	**11 030**	**55 793**	**10 050**	**5 744**	**1 542**	**2 274 751**	**2 380 167**
115 958	11 030	55 793	10 050		1 542	**1 627 734**	1 691 361
				5 744		**454 384**	505 002
						60 053	57 588
						38 992	48 216
						63 448	78 000
115 958	11 030	55 793	10 050	5 744	1 542	**2 244 611**	2 380 167
						30 140	
115 958	**11 030**	**55 793**	**10 050**	**5 744**	**1 542**	**2 274 751**	**2 380 167**

Rapport annuel 1999

© **Communauté urbaine de Montréal**
Les Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe
Montréal (Québec), Canada
H3A 3P1

Téléphone: (514) 280-4636
Adresse Internet : http://www.cum.qc.ca/

Administration
Stéphane Venne

Coordination
Ginette Dagenais

Conception, coordination graphique, infographie
Martial Boucher

Infographie des états financiers
Yolande Juteau

Impression
Richard Veilleux Imprimeur

Imprimé au Canada

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
2e trimestre 2000

ISBN-2-922385-05-1

This report is available in English